

**L'éditorial
d'Arlette
Laguiller**

p. 3

Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !

**UNITÉ
OUVRIÈRE**
UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 2223 - 11 mars 2011 - Prix: 1 € - DOM: 1,50 €

De Sarkozy à Le Pen

**Assez du racisme et de
la xénophobie qui
opposent les exploités
les uns aux autres**

8 mars

p. 5

*Avortement et
contraception*

**Des droits
qui restent
à défendre**

CAC 40

p. 4

*Les bénéfices
explosent*

**Et les
salaires ?**

Antilles

p. 12



**Les possédants veulent
se venger de la grève**

SOMMAIRE

Leur société

- p 4 ■ Bénéfices du CAC 40
 ■ Médiateur
 ■ Imposition
 ■ Plan dans la Fonction publique
- p 5 ■ Sarkozy distribue de l'eau bénite
 ■ Le procès Chirac
 ■ Les profiteurs coûtent cher, pas les travailleurs
- p 7 ■ Crise du logement
 ■ Méfaits du gouvernement et lois du marché
 ■ Le gouvernement fabrique des mal-logés
- p 13 ■ SNCM Marseille
 ■ Hôpital Joffre - Dupuytren - Draveil
 ■ « Ecole morte » à Argenteuil
 ■ Hausse des tarifs du gaz
 ■ Prime à la casse pour les vieilles chaudières
- p 16 ■ Front National : un parti antiouvrier
 ■ Les migrants en Europe
 ■ 1,5 million d'euros

8 mars

- p 6 ■ Le droit à l'avortement
 ■ Le droit à la contraception
 ■ Assurance automobile pour les femmes
 ■ Quand Laurence Parisot défend les femmes

Dans le monde

- p 8-9 ■ Libye : les dirigeants occidentaux voudraient une relève
 ■ Tunisie : la voix des travailleurs continue à se faire entendre
 ■ Grèce : grève de la faim
 ■ Chine : le sous-développement
- p 10 ■ Côte d'Ivoire, montée de l'ethnisme et de la xénophobie
 ■ Sida, le profit avant les malades
- p 11 ■ Belgique : rejet de l'accord salarial
 ■ Irlande : élections

Dans les entreprises

- p 14 ■ Imperial Tobacco Riom (Puy-de-Dôme)
 ■ Thales Communication - Brive (Corrèze)
 ■ Cézus Chimie - Jarrie (Isère)
 ■ La Poste Paris 11 (Centre de distribution)
- p 15 ■ Groupe Renault
 ■ Renault Technocentre - Guyancourt (Yvelines)
 ■ Pierre Le Goff - Saint-Fons (Rhône)

Martinique - Guadeloupe

- p 12 ■ Jugement contre la secrétaire générale de la CGT Martinique
 ■ Manifestation de soutien
 ■ Guadeloupe : acharnement contre les militants syndicaux

• Hausse de l'essence

À ceux qui profitent de la spéculation de payer

En dépit d'une légère baisse du prix du baril de pétrole, passé de près de 120 dollars le 24 février à environ 115 dollars le 7 mars, les prix de l'essence à la pompe, eux, n'ont pas cessé d'augmenter. Avec des prix moyens de 1,50 euros pour le sans-plomb 95, et de 1,54 euros pour le sans-plomb 98, ils ont même battu leurs records, atteints en juin 2008, au plus fort de la précédente vague spéculative. Et ce n'est sans doute pas fini.

Avec la vague de révolte des populations arabes, et surtout le fait qu'elle a atteint – et surtout pourrait atteindre – des pays producteurs d'or noir, le marché du pétrole est redevenu l'une des principales cibles du moment pour les spéculateurs. Selon le journal *Les Échos*, « au cours de la semaine qui s'est terminée le 1^{er} mars, les spéculateurs, dont le rôle était très actif depuis quinze jours, avaient augmenté leurs positions acheteuses de 30 %, à un niveau record de 286 600 contrats ». Ce qu'ils achètent, ce n'est pas du pétrole, mais des promesses



d'achat au cours du jour, en pariant sur la poursuite de la hausse et, du même coup, en contribuant à la créer. Et ce sont les consommateurs qui paient, et qui paieront.

Interrogé sur ce que le gouvernement comptait faire pour atténuer l'impact de la hausse des carburants, le Premier ministre François Fillon a répondu que la situation des finances publiques ne permettait pas de nouvelles dépenses, qu'il existait « déjà des mesures sociales d'aide aux plus vulnérables », mais qu'il avait demandé à la ministre de l'Économie, Christine Lagarde, de « mobiliser ses services » pour vérifier qu'il n'y a pas d'abus sur les prix à la pompe. C'est faire preuve d'une belle hypocrisie.

Car de l'abus, il y en a, et ceux qui abusent en profitant de la situation ne sont pas difficiles à trouver : cela va des fonds spéculatifs qui, d'après le journal *Le Monde*, sont de plus en plus riches et ont « renoué avec les profits spectaculaires », aux compagnies pétrolières, comme Total qui a annoncé plus de dix milliards de profits en 2010 (dont 5 milliards versés en dividendes), en commençant d'ailleurs par l'État lui-même. Via les taxes prélevées sur l'essence, il profite lui aussi de la flambée spéculative sur le pétrole et institue, de fait, un impôt sur la spéculation payé, non par les spéculateurs, mais par leurs victimes. Si ça, ce n'est pas un abus !

Jean-Jacques LAMY

Versez à la souscription de Lutte Ouvrière

Il faut qu'il y ait dans ce pays des militants, un parti qui continue à défendre les idées de lutte de classe et la perspective d'une transformation révolutionnaire de la société, en un mot les idées communistes. C'est le combat que veut mener Lutte Ouvrière, un combat qui nécessite beaucoup d'énergie militante, mais aussi bien sûr de l'argent.

Pour financer ses activités dans la période qui vient, Lutte Ouvrière ne peut compter que sur ses militants, ses sympathisants, sur tous ceux

qui partagent avec nous la conviction qu'il faut mettre fin à l'organisation sociale actuelle basée sur l'exploitation, le profit privé et la concurrence. C'est à eux que nous faisons appel aujourd'hui pour verser à notre souscription.

Merci d'adresser vos dons par chèque libellé à l'ordre de : Association de financement du parti Lutte Ouvrière en les envoyant à l'adresse suivante :

LUTTE OUVRIÈRE BP 233
75865 PARIS CEDEX 18

Merci aussi de nous indiquer lisiblement vos nom, prénom et adresse, pour nous permettre l'envoi du reçu fiscal auquel ce don donnera droit.

En effet, les dons à un parti politique, plafonnés par la loi à 7500 euros par an, donnent droit à une réduction d'impôt dans la proportion de 66 % de ce don et dans la limite de 20 % du revenu imposable. Ainsi un don de 300 euros donnera droit à une réduction d'impôts de 200 euros, à condition que l'impôt sur le revenu dépasse cette somme.

L'association de financement du parti Lutte Ouvrière a été agréée le 30 novembre 2009. Elle est seule habilitée à recueillir les dons de personnes identifiées. Les dons d'une personne physique à un parti politique sont plafonnés à 7500 euros par an. Tout don supérieur à 150 euros doit être versé par chèque. Seuls les dons versés par chèque ouvrent droit à la réduction fiscale prévue par la loi.

LUTTE OUVRIÈRE

Union Communiste (Trotskyiste)

membre de l'Union Communiste Internationaliste

L'Union Communiste trotskyste qui publie Lutte Ouvrière, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui le communisme et le socialisme sont le seul avenir pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Nous sommes convaincus que les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte Ouvrière est édité par la société Éditions d'Avron - 6, rue Florian 93500 Pantin - Téléphone : 01 48 10 86 20 - SARL au capital de 7 622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1^{er} janvier 1970 - Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. - Tirage : 14 000 exemplaires. Impression : Rotos 93 - 3, rue du Parc 93150 Le Blanc-Mesnil, téléphone : 01 48 14 21 65. - Commission paritaire des publications n° 1014 C 85576.

Lutte Ouvrière c/o Editions d'Avron 6, rue Florian - 93500 Pantin. Lutte Ouvrière (Ile-de-France) c/o Editions d'Avron 153-155 Avenue Jean-Lolive - 93500 Pantin. Téléphone : 01 48 10 86 20 - Télécopie : 01 48 10 86 26

SUR INTERNET

www.lutte-ouvriere.org
www.union-communiste.org
contact@lutte-ouvriere.org

Lutte Ouvrière
l'hebdomadaire

www.lutte-ouvriere-journal.org

Lutte Ouvrière
multimédia
(télé, radio, CLT)

www.lutte-ouvriere.org/multimedia

Lutte Ouvrière
audio

(version parlée de nos textes)
www.lutte-ouvriere-audio.org

La lettre d'information
hebdomadaire par e-mail

Abonnez-vous gratuitement

Adresser toute correspondance à :

LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 PARIS CEDEX 18

ABONNEZ-VOUS ! à Lutte Ouvrière et Lutte de Classe

Nom :Prénom :

Adresse :

Code postal :Ville :

Ci-joint la somme de :

par chèque à l'ordre de Lutte Ouvrière

ou virement postal : CCP 26 274 60 R PARIS

Tarif des abonnements	Lutte Ouvrière	Lutte de Classe
Destination :	6 mois	1 an
France, DOM-TOM	18 €	35 €
DOM-TOM avion	25 €	50 €
Europe, Afrique, Proche et Moyen-Orient	30 €	60 €
USA, Canada	35 €	70 €
Autre Amérique, Asie, Océanie	43 €	85 €

Envois sous pli fermé : tarifs sur demande

L'éditorial

d'Arlette Laguiller

Éditorial des bulletins d'entreprise
du 7 mars



Opposer les exploités les uns aux autres, un chemin certain vers la barbarie

La guerre civile en Libye occulte dans la presse la Côte d'Ivoire. Pourtant, ce pays est aussi au bord de la guerre civile. Une guerre civile d'autant plus horrible qu'elle menace de déchirer une population aux origines ethniques différentes mais entremêlées.

La Côte d'Ivoire nous concerne d'autant plus que notre impérialisme joue un rôle dans l'évolution catastrophique de cette ancienne colonie où le capitalisme français a toujours de gros intérêts.

Le milieu dirigeant de ce pays est divisé depuis des années par des rivalités pour le pouvoir. Le dernier épisode en est l'élection présidentielle, où le président en place Gbagbo a invoqué des irrégularités pour refuser la victoire à son rival Ouattara. Depuis, Gbagbo continue à occuper le palais présidentiel, pendant que Ouattara reste enfermé dans un hôtel de luxe d'Abidjan. Deux présidents pour un même pays, ce pourrait être comique si les conséquences n'en étaient pas tragiques pour la population. Gbagbo a le soutien de l'armée et Ouattara a celui des « Forces nouvelles » rebelles, issues de cette même armée, qui dominent le nord du pays en état de sécession. Rien que cette guerre ouverte entre deux fractions de l'appareil d'État a des conséquences graves pour la population pauvre, à commencer par les fermetures d'usines, dans un pays où le chômage était déjà catastrophique, et par les hausses de prix qui font que la population pauvre a du mal à se nourrir, ne serait-ce qu'une fois par jour.

Abidjan, la capitale, qui se trouve dans le sud du pays, est une ville où les populations de diverses régions, d'ethnies différentes, sont entremêlées. Elles travaillent côte à côte dans les entreprises, sur les chantiers, sur les docks, et les mariages interethniques sont fréquents. Les originaires du Nord ou du Burkina voisin constituent même la majorité dans les quartiers pauvres. Comme Ouattara s'appuie sur le Nord, l'armée de Gbagbo considère ceux qui en viennent comme des ennemis potentiels. Dans le quartier très populaire d'Abobo, les exactions sanglantes de militaires se multiplient. Le 3 mars, l'armée a tiré sur une manifestation de femmes, en tuant neuf et en blessant bien d'autres.

Mais il y a encore pire: depuis des années, chacun des protagonistes au sommet utilise une démagogie de plus en plus virulente contre les ethnies sur lesquelles s'appuie

son rival. Une haine diffusée d'en haut, sans être partagée par les classes populaires qui ne voulaient surtout pas de conflit entre ethnies et encore moins d'une guerre.

Mais le poison, distillé depuis tant de temps par les sommets, finit par infiltrer la société, instaurant la méfiance même entre exploités. La télévision officielle entre les mains de Gbagbo déverse un flot de haine, accusant entre autres les originaires du Nord d'être des étrangers qui devraient rentrer chez eux. Et le sang versé, même s'il l'est par des militaires ou par de petites bandes armées d'un camp ou de l'autre, est en train de généraliser la méfiance et de rendre l'atmosphère insupportable. Le Rwanda, ses centaines de milliers de morts dans des massacres ethniques, ou le Liberia voisin sont là pour rappeler où tout cela peut conduire.

Nous aurions tort de penser que c'est en Afrique et que c'est loin. Ici même, en Europe, une des plus sanglantes périodes de l'après-guerre a été, dans une Yougoslavie en décomposition, le conflit qui a opposé des peuples pourtant proches, mais dressés les uns contre les autres.

Et puis faut-il chercher loin ceux qui essaient de dresser les uns contre les autres ceux qui sont d'origines, de nationalités ou de confessions différentes? Le Front National en a fait un capital politique abject. Sarkozy lui a emboîté le pas. Et qui oserait prétendre que la gauche gouvernementale, elle aussi, n'a jamais joué sur la démagogie contre les immigrés, ne serait-ce que par des expulsions de sans-papiers?

C'est un poison pour la société. Et c'en est un en premier lieu pour les exploités, s'ils acceptaient de se laisser diviser, en s'affaiblissant d'autant plus face au patronat et au gouvernement.

Ouattara et Gbagbo sont des crapules qui, en jouant sur la xénophobie et l'ethnisme, ont déclenché un processus qui les débordera peut-être. Mais ils ne sont ni meilleurs ni pires que nos dirigeants politiques: Ouattara, ex-haut responsable au FMI, est un grand ami de Sarkozy, et Gbagbo était lié aux dirigeants du Parti Socialiste.

La barbarie qu'ils véhiculent n'est pas un reliquat du passé, mais le produit d'une société capitaliste pourrissante. Ceux qui cherchent à l'introduire dans nos rangs sont nos ennemis mortels.

Arlette LAGUILLER

• Hausse des prix

Une autre façon de nous faire payer la crise

Les prix sont repartis à la hausse depuis plusieurs mois, en particulier ceux des carburants et des produits alimentaires. Et tous les commentateurs prévoient de nouvelles hausses dans les mois à venir. Cette hausse des prix ne résulte pas d'une pénurie au niveau de la planète.

Elle est due essentiellement à l'activité des spéculateurs internationaux, qui achètent et revendent les récoltes avant même qu'elles soient sorties de

terre, pour en retirer un bénéfice en les vendant au moment qu'ils jugent opportun. Ces spéculateurs disposaient en 2008, lors du déclenchement de la crise, de milliers de milliards de dollars. Ce sont ces mêmes capitaux pour lesquels ils cherchent toujours un placement rentable et qu'ils placent aujourd'hui, notamment, dans le secteur des matières premières. Par les sommes d'argent qu'ils mettent dans la balance, ils font monter les prix

de façon vertigineuse. Des prix qui se retrouvent déconnectés de l'offre de produits réelle. Durant les sept derniers mois, le prix du baril de pétrole a augmenté de 40 %, celui du maïs de 73 %, le prix du blé a doublé. Le mois de février 2011 a renforcé encore cette tendance.

Les conséquences de cette inflation sont dramatiques pour les classes populaires. C'est pour protester contre le fait que ce sont les pauvres qui paient l'inflation galopante que

des dizaines de milliers d'ouvriers indiens ont manifesté à New Delhi le 23 février.

Que dit le gouvernement, en France, sur cette situation? Il minimise la responsabilité des spéculateurs et reconnaît son impuissance, à la façon de Bruno Le Maire, ministre de l'Agriculture, qui se prononce pour une hausse « juste et contrôlée » des prix alimentaires. Le terme « contrôlée » n'étant que de la poudre aux yeux, car les consommateurs doivent payer

plus cher des produits sur lesquels les industriels de l'agro-alimentaire et les sociétés de la grande distribution ont répercuté – et souvent amplifié – la hausse des prix qu'ils ont dû eux-mêmes payer.

La hausse des prix des produits de consommation est une façon de faire payer aux peuples la crise du système. Il faut refuser que ce soit la population qui subisse, en imposant l'échelle mobile des salaires.

Stéphane FORT

• Mediator Servier auditionné par les députés

Jacques Servier, du laboratoire du même nom, a été auditionné par une mission parlementaire pour s'expliquer sur l'affaire du Mediator. Il avait posé ses conditions: huis-clos et pas d'archivage de la séance, présence de onze de ses collaborateurs. Plusieurs députés ont toutefois brisé cette choquante loi du silence.

Selon différentes études, le Mediator serait responsable de 500 à 2000 morts. Un rapport de l'IGAS (Inspection générale des affaires sociales) a établi clairement qu'il a été utilisé largement comme coupe-faim et que son maintien sur le marché n'aurait été dû qu'aux pressions et aux mensonges du laboratoire. Servier nie sa responsabilité et celle de son laboratoire, expliquant que le Mediator a obtenu les autorisations nécessaires et ne serait nullement un coupe-faim, mais bien un médicament contre le diabète. Il renvoie ainsi la responsabilité sur l'État et les médecins traitants.

Les laboratoires Servier ne sont certainement pas les seuls à mettre en cause. Bien des hauts fonctionnaires et bien des ministres pourraient l'être aussi. Il n'en reste pas moins que ce sont les propriétaires des laboratoires qui en ont été les principaux bénéficiaires. Le Mediator a été mis sur le marché et maintenu, malgré de nombreuses alertes, pour que Jacques Servier continue à encaisser les profits liés à la commercialisation de ce médicament.

Preuve de sa mauvaise foi, à ce jour Jacques Servier ne reconnaît que trois décès liés à son médicament. Interrogé sur ce sujet par les députés, il aurait répondu en parlant d'« affaire très compliquée » et de sa « conviction personnelle ». Une de ses collaboratrices a admis la responsabilité du Mediator pour trente-huit décès. Cette fausse comptabilité est contredite par les résultats des organismes de contrôle, dont personne ne conteste la compétence. Mais Servier n'en a cure. Il fait de la procédure pour gagner du temps et gratter quelques économies sur ce qu'il risque d'avoir à débours. Sordide!

Jean POLLUS

• Bénéfices du CAC 40 en hausse

Pour augmenter les salaires il faut prendre sur les profits

Lors d'un petit-déjeuner de la majorité à l'Élysée mardi 1^{er} mars, d'après des parlementaires, Sarkozy se serait ému de la faible évolution des salaires, comparé au montant des dividendes versés par les entreprises à leurs actionnaires, déclarant carrément que ce n'était « plus supportable ».

En effet, il y a de quoi être choqué en voyant les bénéfices annoncés par l'ensemble des entreprises du CAC 40. Cumulés, ils atteignent 82,5 milliards d'euros pour l'année 2010, soit une augmentation de 85 % par rapport à l'année précédente. Les actionnaires toucheront environ 45 % de ces bénéfices sous forme de dividendes, soit 40 milliards d'euros.

Sarkozy aurait parlé de limiter le montant des dividendes et de relancer la participation des salariés aux bénéfices des entreprises. Ce n'est pas la première

fois qu'il fait des déclarations de ce genre. Mais comme cela ne lui coûte rien, et aux patrons non plus, il peut récidiver autant de fois qu'il veut.

En 2009 notamment, Sarkozy avait organisé un « sommet social » sur le pouvoir d'achat. Il proposait alors le partage des profits des entreprises en trois tiers: un tiers pour les investissements, un tiers pour les dividendes des actionnaires, un tiers pour les rémunérations des salariés. Il laissait alors entendre que le gouvernement pourrait légiférer. Mais le patronat fit clairement savoir que l'État n'avait pas à intervenir dans la répartition des profits des entreprises, et Sarkozy se le tint pour dit. Laurence Parisot, la patronne du Medef, vient d'ailleurs de déclarer une nouvelle fois, revenant sur cette proposition « des trois tiers » de 2009, qu'il s'agissait d'une « vue de l'esprit ».

Sarkozy fait semblant d'être choqué par les écarts de revenus et de vouloir les réduire, mais il ne parle jamais d'augmenter les salaires. Le 20 février dernier, le directeur de la Banque centrale européenne, Jean-Claude Trichet, se faisant l'écho de ce que veut le grand patronat, avait même déclaré qu'augmenter les salaires serait « la dernière des bêtises à faire ».

Au contraire, les travailleurs sont en droit de revendiquer non pas une « participation » aux bénéfices, non pas une simple limitation des dividendes versés aux actionnaires, mais une réelle augmentation des salaires mensuels, en prenant sur les profits des entreprises, des profits qui sont le produit de leur travail.

Pierre MERLET



• Imposition

La Cour des comptes propose d'augmenter la TVA

La Cour des comptes a été chargée par Nicolas Sarkozy de comparer les prélèvements fiscaux et sociaux en France et en Allemagne. Elle vient de rendre ses conclusions. Sans surprise, elle préconise de diminuer les cotisations et impôts patronaux. C'est ce que disent et font tous les gouvernements qui se sont succédé depuis trente ans et plus. Par contre, la comparaison avec l'Allemagne débouche sur un nouveau projet visant la population, puisque la Cour des comptes propose d'augmenter la TVA sur certains produits.

L'idée d'augmenter la TVA était déjà dans l'air. Nicolas Sarkozy l'avait évoquée durant sa campagne de 2007. Il parlait alors de « TVA sociale » et proposait que la part de rentrées supplémentaires alimente les caisses de la Sécurité sociale. Cette idée s'était retrouvée au cœur des polémiques durant la campagne des législatives de 2007 et la mesure envisagée était apparue très impopulaire.

Sarkozy avait donc préféré reporter à plus tard toute décision. Jean-François Coppé, devenu secrétaire général de

l'UMP, l'a remise sur le tapis début février mais Lagarde, la ministre de l'Économie, précisa que ce n'était pas le moment.

Ce que propose aujourd'hui la Cour des comptes est un peu différent. Il s'agirait d'augmenter, non pas toute la TVA, mais uniquement celle à taux réduit, c'est-à-dire qui concerne les produits les plus indispensables à la vie quotidienne notamment les produits alimentaires. La TVA, impôt indirect, est le plus injuste, puisqu'il est payé de la même façon par tous, quel que soit le revenu. Mais augmenter

la TVA à taux réduit revient clairement à prendre aux plus pauvres.

Déficit public, comparaison avec les pays étrangers: les arguments avancés par le gouvernement pour justifier ce type de mesure sont toujours les mêmes. Ce ne sont que des prétextes. L'objectif est de prendre aux plus pauvres pour maintenir, voire augmenter les revenus des plus riches. Les propositions de la Cour des comptes s'inscrivent de façon caricaturale dans cette perspective.

J. P.

• Plan antiprécarité dans la fonction publique

Pas grand-chose à voir

Le gouvernement a proposé aux organisations syndicales un nouvel accord sur la résorption de la précarité dans la fonction publique. Tout n'est pas finalisé et les syndicats ont jusqu'au 30 mars pour se prononcer sur un texte qui devrait faire l'objet d'une loi à l'automne 2011. Il y aurait quelques améliorations par rapport aux projets initiaux, mais parler de résorption de la précarité est plus qu'un abus de langage, quand on voit combien de travailleurs sont concernés et à quel rythme les mesures s'appliqueront.

Le gouvernement a reculé sur son projet d'élargir le recours aux contrats précaires pour les travailleurs de catégorie C, les moins rémunérés. Autrement dit, il promet de ne pas faire pire que ce qui existe, ce qui n'est pas vraiment une avancée. Il a renoncé à créer un « contrat de projet », qui aurait permis d'embaucher des salariés le temps de mener à bien une tâche précise, pendant

plusieurs mois ou même plusieurs années, comme cela existe – et est l'objet de toutes les critiques – pour les fouilles archéologiques. Les syndicats réclamaient une indemnité de fin de contrat: le gouvernement va créer une « mission de réflexion » sur le sujet.

Les travailleurs en CDD avec six années d'ancienneté sur une période de huit ans devraient bénéficier d'un passage

automatique en CDI. Cela pourrait concerner 100 000 personnes. C'est une disposition qui date de la dernière loi antiprécarité de 2005 et qui a été très souvent contournée: les administrations considéraient en effet que les contrats devaient être ininterrompus pour que les conditions d'ancienneté soient remplies. Qu'est-ce qui garantit qu'il en sera autrement à l'avenir?

Les travailleurs en CDI et ceux qui sont en CDD avec quatre ans d'ancienneté sur une période de six ans, eux, pourraient être titularisés en passant un concours spécifique. Cela pourrait concerner 40 000 à 50 000 personnes dans les quatre années à venir.

Au mieux, si on en croit les chiffres du gouvernement,

150 000 personnes pourraient donc peut-être voir leur situation s'améliorer. Mais ce qui n'est pas négligeable individuellement ne résout absolument pas le problème de la précarité. Les trois fonctions publiques (État, collectivités territoriales, hôpitaux) comptent 875 000 non-titulaires, 16 % de leurs effectifs, soit parfois plus que dans le secteur privé. Et il est bien difficile de croire à la volonté d'améliorer la situation des travailleurs en poste, de la part d'un gouvernement qui a programmé des dizaines de milliers de suppressions d'emplois dans les services publics et se sert des travailleurs précaires comme d'une variable d'ajustement.

Sylvie MARÉCHAL

Sarkozy distribue l'eau bénite

« La chrétienté nous a laissé un magnifique héritage qu'il faut assumer sans complexe ». C'est ce qu'a déclaré Sarkozy lors d'un récent déplacement au Puy-en-Velay, point de départ médiéval d'une des routes de pèlerinage vers Saint-Jacques-de-Compostelle, pendant lequel il a parlé avec l'évêque du diocèse et avec des moines.

Cette mise en scène est surtout destinée à l'électorat catholique, composante non négligeable de l'électorat de droite. Et ce n'est pas le premier clin d'œil très appuyé aux bigots catholiques. Fin 2006, dans un discours de campagne Sarkozy se revendiquait déjà de l'héritage de Jeanne d'Arc et de « 2000 ans de civilisation chrétienne ». En 2007 il s'était rendu

au Vatican et son discours du Latran y avait souligné la prépondérance des religions.

On ne voit pourtant pas de quoi pourrait se glorifier l'Église catholique durant ses 2000 ans d'existence. D'avoir béni le départ en croisade d'armées allant massacrer les musulmans qui occupaient la Terre (soi-disant) sainte? D'avoir créé l'Inquisition, d'avoir organisé le

massacre de la Saint-Barthélemy? D'avoir fermé les yeux, à l'instar du pape Pie XII, devant l'arrestation des Juifs durant la Seconde Guerre mondiale? L'histoire de l'Église catholique, en France ou ailleurs, regorge d'actes barbares.

Toutefois, en matière de religion, Sarkozy n'est pas que démagogue. Lorsqu'il souligne l'importance des religions, il n'oublie pas qu'elles ont constitué un puissant opium des peuples pour mieux accepter l'exploitation et l'oppression. En quelque sorte, avec cela, Sarkozy s'inscrit dans la continuité du passé.

Stéphane FORT

• Samedi 12 mars 2011 à 19 heures, à Argenteuil

Meeting avec **Nathalie ARTHAUD**

Salle Pierre-Dux - 9, boulevard Héloïse



• **Le procès de Chirac reporté**

À force d'attendre, on finit toujours par atteindre la date de péremption

Entre l'ouverture du procès de Jacques Chirac le 7 mars, et son report le 8, il ne se sera pas écoulé 24 heures. Et dire qu'il y a des gens pour trouver la justice trop lente! D'ici six mois le Conseil constitutionnel devra décider si les faits reprochés à Chirac sont, ou non, trop anciens pour être jugés. Le Conseil constitutionnel étant présidé par Jean-Louis Debré, fidèle de Chirac et nommé par lui à ce poste, on se doute du résultat. La boucle sera ainsi bouclée.

Premier acte: un politicien habile se sert de sa position de maire d'une capitale comme tremplin et pompe à finances pour l'élection au poste de

président d'une République. Il tape tellement allègrement dans la caisse qu'il donne même de mauvaises habitudes à ses amis et successeurs,

lesquels seront par la suite condamnés.

Deuxième acte: en 1995 le dit politicien, élu président par ces moyens douteux, est immunisé contre la justice le temps de ses mandats, soit douze ans. Il en profite pour nommer ses amis aux postes clés de la magistrature et, en tout dernier lieu et pour neuf ans, le plus fidèle d'entre eux au plus haut poste.

Troisième acte: au terme

de son mandat en 2007, le président est poursuivi par la justice. Mais les plaignants se désistent les uns après les autres, la ville comme l'État, au prétexte de ne pas remuer de vieilles affaires ni embêter un vieil homme.

Quatrième acte: au cas où quelqu'un, à la réprobation générale, tiendrait quand même à poursuivre le procès, les amis précédemment nommés dans la haute magistrature

entendent les arguments des meilleurs avocats pour surseoir et surseoir encore.

Final: le vieux président, ayant servi l'État et le pays pendant si longtemps, peut s'approprier à finir sa vie entouré du respect et de l'affection de tous et sans avoir jamais eu maille à partir avec la justice de son pays. On n'allait tout de même pas le déranger pour des vétilles.

Paul GALOIS

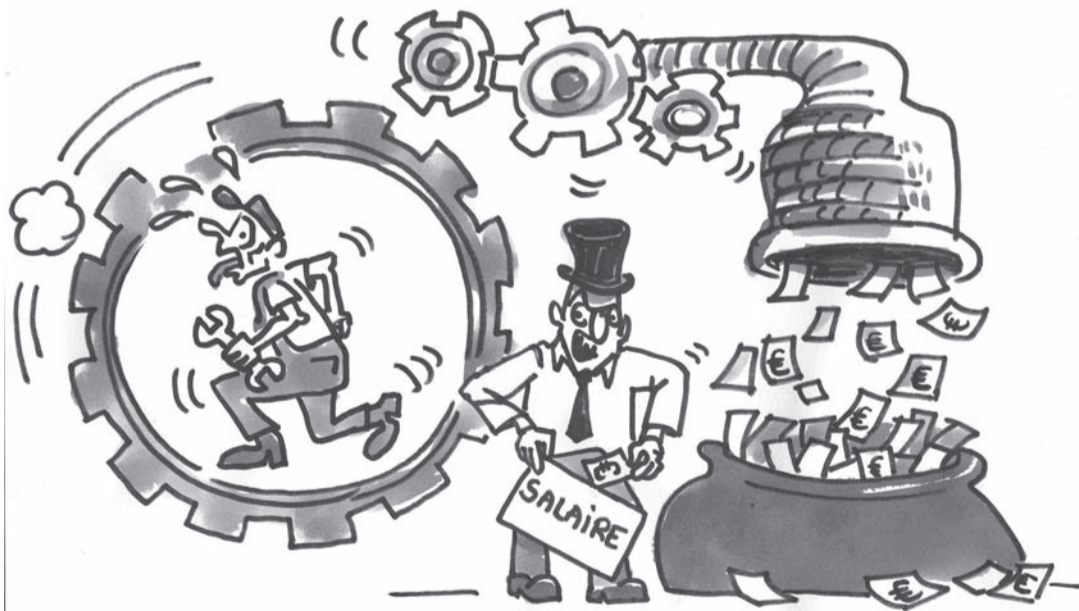
Ce sont les profiteurs qui coûtent cher à la société, pas les travailleurs

Dans l'étude comparative entre les fiscalités française et allemande, la Cour des comptes, présidée par le socialiste Didier Migaud, relève le « caractère préoccupant » qu'aurait le « coût du travail » pour les entreprises françaises, refrain bien évidemment repris par le Medef.

Mais depuis quand un travailleur coûte-t-il de l'argent au patron qui l'emploie, au lieu de lui en rapporter? À entendre ces gens-là, on dirait que les employeurs sont des philanthropes qui, par pure charité, puisent dans leurs économies personnelles pour donner de l'argent à leurs salariés! Cette fable largement diffusée est là pour masquer que le salaire versé aux travailleurs est bien

inférieur aux richesses qu'ils ont créées, et que le produit de leur travail leur échappe, devenant la propriété des capitalistes qui sont les seuls à en tirer des bénéfices.

Non, ce que les patrons appellent le « coût du travail », ce sont les quelques limites légales qui existent à l'exploitation des travailleurs. Sans cesse, ils revendiquent auprès de l'État un allègement des cotisations sociales qu'ils appellent « charges », comme si leur poids leur était insupportable. Et la Cour des comptes s'en fait le porte-parole en demandant « une réflexion sur l'allègement de la taxation du travail », surtout pour les entreprises exposées à la concurrence étrangère. Elle suggère plusieurs pistes, telles que baisser le montant des cotisations versées à la Sécurité



« LE TRAVAIL COÛTE VRAIMENT TROP CHER ! »

sociale, ainsi que la taxe sur les salaires ou la prime de transport versée aux salariés. Toutes aboutissent au même résultat: prendre sur la part dévolue aux

salaires pour gonfler celle des bénéfices.

Ce ne sont pas les travailleurs qui coûtent cher à la société. Eux produisent des

richesses, à la différence des capitalistes, qui se les approprient et vivent en parasites sur le travail des autres.

Marianne LAMIRAL

• Crise du logement Halte aux expulsions !

Le 15 mars marque la fin de la trêve hivernale pour les expulsions des locataires n'arrivant plus à payer leur loyer. Cela se traduira par de nouvelles familles à la rue ou dans des refuges précaires, hôtels, centres d'hébergement voire habitats de fortune.

Tout ce que sait faire le gouvernement est d'appliquer cette loi inique, alors que le manque de logements est criant. À l'heure où il faudrait recenser et réquisitionner tous les logements vides, parfois depuis des années, où il faudrait bloquer les loyers et entamer une politique résolue de construction massive de

logements, les expulsions de logements sur ordre d'huissier, avec ou sans intervention de la force publique, sont en hausse. Selon l'association Droit au Logement, « plus de 100 000 jugements d'expulsion sont rendus chaque année ». Heureusement, la plupart ne sont pas suivis immédiatement d'effet, mais il reste que des dizaines de milliers de familles sont ainsi régulièrement privées de leur toit.

Au cours du week-end des 12 et 13 mars, des manifestations sont organisées pour dénoncer cette situation et pour faire entendre haut et fort la protestation.

L. P.

À Paris, la manifestation « pour l'arrêt des expulsions, pour la production massive de logements sociaux et contre le logement cher », partira

Samedi 12 mars
Place de la République
à 14 h 30

Les méfaits du gouvernement et des lois du marché

La crise du logement ne cesse de s'aggraver. Quelques chiffres figurant dans le rapport 2011 de la Fondation Abbé-Pierre sur « L'état du mal-logement en France » résument la situation catastrophique.

Actuellement, 3 millions et demi de personnes sont sans logement personnel ou sont très mal logées (à l'hôtel, chez des amis, dans des cabanes, etc.); 500 000 ménages sont en situation d'impayés de loyer et risquent de se retrouver à la rue un jour ou l'autre; les loyers ne cessent d'augmenter et de fragiliser la situation des locataires. Le ministère du Logement analyse lui-même que l'augmentation a été de 2,7% en 2010 et qu'en dix ans la hausse a été de plus de 28% en moyenne (50% à Paris), alors que les salaires sont restés à la traîne et que le chômage n'a cessé de croître.

La mise en chantier annuelle de logements sociaux était tombée, en moyenne, à 50 000 entre 1978 et 2003, alors que, selon le ministre

du logement Benoist Apparu, « depuis 2004, on en fait 100 000 par an. Cette année, 131 509 ». Et de se féliciter : « C'est le record absolu depuis trente ans. » En fait, pour avoir une idée plus proche de la réalité quant au nombre de logements réellement « sociaux » mis en chantier, il faut déduire ceux qui ne sont qualifiés de sociaux que parce qu'ils sont financés par des prêts dits « locatifs sociaux », mais sont loués à des tarifs inabornables pour la moitié de la population, celle qui a les revenus inférieurs à deux fois le smic. Et puis il faut également déduire le nombre d'HLM détruits, car dans le programme de rénovation urbaine en cours seulement la moitié de l'offre détruite a été pour l'instant reconstruite. Il faut aussi retrancher le nombre d'appartements vendus (pas toujours en bon état) par les organismes d'HLM. Au final, le parc d'HLM a diminué de 32 000 logements entre 2000 et 2009!

Les mises en chantier correspondant à des logements sociaux ne constituent qu'une petite partie de la construction de logements. L'effort global de construction portait sur 435 000 logements en 2007, 350 000 en 2010. Il a donc diminué. De plus, livrés en majeure partie aux lois du marché, les logements construits deviennent en grande partie inaccessibles financièrement pour tous ceux qui ont des rémunérations faibles ou même moyennes.

Pour résoudre la question du logement, il serait nécessaire de construire au moins 500 000 logements par an, et cela pendant plusieurs années. L'État n'en a pas la volonté politique, mais il en aurait les moyens, en embauchant directement dans tous les corps de métiers nécessaires, afin de construire à prix coûtant. De cette façon, les locataires n'auraient pas à supporter les profits des promoteurs-constructeurs comme Bouygues et compagnie.

Jean SANDAY

Au lieu de propriétaires, le gouvernement fabrique des mal-logés

« Progresser vers une France de propriétaires », tel est le leitmotiv du gouvernement Fillon. Ce n'est pas nouveau et tous les gouvernements successifs se sont vantés de favoriser l'accès à la propriété.

Le prêt à taux zéro (PTZ) remonte à octobre 1995, sous la présidence de Mitterrand. Il avait été institué pour tenter de faire oublier « les sinistrés du PAP », autrement dit la ruine de

nombreux ménages qui avaient souscrit au prêt jusque-là en vigueur, le « prêt aidé d'accès à la propriété ».

Depuis, les gouvernements ont multiplié les ficelles pourries pour inciter les ménages des milieux populaires à acheter leur logement. Ainsi Borloo a lancé la « maison à 100 000 euros ». Avec Boutin, qui lui succéda, ce fut « la maison à 15 euros par jour ». Elle précisa

que ce n'était pas une maison Borloo, tant l'échec de celle-ci avait été patent, et se félicita par ailleurs d'avoir obtenu l'accord des HLM pour qu'ils vendent 40 000 appartements par an. Apparu, l'actuel secrétaire d'État au Logement, maintient un tel objectif, qu'il qualifie toutefois d'ambitieux, et il espère qu'avec la nouvelle formule du prêt à taux zéro la proportion de ménages

propriétaires de leur logement passera de 58 à 65 %, pour se rapprocher de la moyenne européenne. Car le gouvernement actuel a accouché d'une nouvelle mouture du prêt à taux zéro, le « PTZ+ ».

Mais la flambée des prix de l'immobilier a entraîné une forte augmentation du taux d'endettement nécessaire à l'acquisition d'un logement, d'où des difficultés accrues pour

faire face aux échéances, sans parler des charges de copropriété souvent très lourdes dans les grands ensembles HLM.

Au bout du compte, la menace d'une expulsion ne concerne pas seulement les locataires. Nombre de ceux qui ont tenté d'accéder à la propriété risquent eux aussi de se retrouver sur le pavé.

J. S.

140 ans de la Commune

Il y aura 140 ans cette année, en 1871, les travailleurs de Paris prenaient en main la gestion de la ville. Le gouvernement ouvrier de la Commune s'installait, avec des élus révocables à tout moment.

Cette première tentative de pouvoir ouvrier dura un peu plus de deux mois et fut durement réprimée par les troupes au service des possédants. Mais elle montrait la capacité de la classe ouvrière à prendre en main la société en se passant des exploités et allait être une inspiration pour les luttes ouvrières qui allaient suivre.

L'association des Amis de la Commune de Paris entend commémorer cet événement

à travers plusieurs manifestations, spectacles, expositions, conférences et des initiatives dans plusieurs villes et sur des lieux de travail.

Un grand spectacle aura lieu notamment vendredi 18 mars 2011, jour de l'insurrection parisienne, sur la place de l'Hôtel-de-Ville de Paris, qui illustrera différents aspects mais aussi l'actualité de cette grande date de l'histoire ouvrière, en rappelant les mesures prises par les communards : séparation de l'Église et de l'État, suspension du paiement des loyers, égalité des salaires entre hommes et femmes, etc.

Pour en savoir plus :
www.commune1871.org
amis@commune1871.org

BARRICADE, par la Compagnie Jolie Môme

À l'occasion du 140^e anniversaire de la Commune de Paris, la Compagnie Jolie Môme reprend son spectacle *Barricade*, d'après Adamov, du 18 mars au 10 avril, à :

La Belle Étoile

14 rue Saint-Just, La Plaine-Saint-Denis, à Saint-Denis

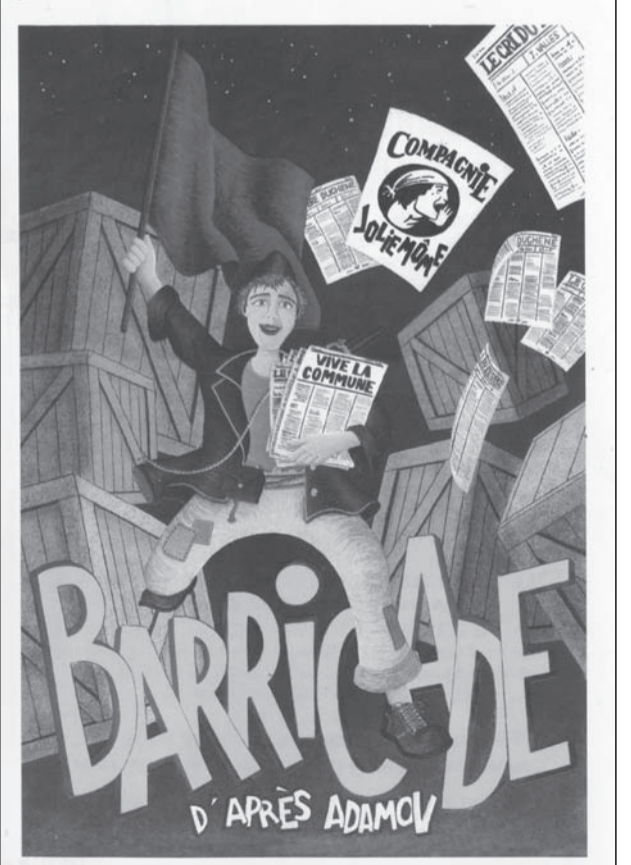
Métro Porte-de-la-Chapelle et Bus N° 153 ou 302, arrêt Église-de-La-Plaine

Jeudis, vendredis et samedis à 20 h 30, dimanches à 16 h

Tarif: 18 et 10 euros

Réservation au
01 49 98 39 20

www.cie-joliemome.org



• Libye

Les dirigeants occidentaux voudraient une relève

Les combats se poursuivent en Libye où les troupes restées fidèles à Kadhafi tentent de reprendre du terrain, recourant aux tanks, à l'aviation, et faisant de nombreux morts. En effet, si les manifestations commencées il y a plusieurs semaines ont permis aux opposants de prendre le contrôle de nombreuses villes, notamment dans tout l'est du pays, le régime a gardé visiblement le contrôle d'une grande partie de l'appareil militaire et policier. Et, à la différence de ce qui s'est produit en Tunisie, puis en Égypte, les dirigeants occidentaux n'ont pas suffisamment d'influence, ni sur Kadhafi, ni sur les sommets de l'armée, pour arriver à les convaincre de s'effacer et de mettre en place des apparences démocratiques.

De l'Américain Barack Obama à la plupart des dirigeants européens, tous s'indignent aujourd'hui de ce gouvernement qui fait tirer sur son propre peuple, et condamnent la dictature libyenne comme s'ils venaient de découvrir la nature du régime. C'est un bel étalage d'hypocrisie de la part de gouvernements qui, depuis des années, se sont appuyés sur Kadhafi, l'ont aidé aussi longtemps qu'il garantissait la stabilité des approvisionnements pétroliers ainsi que, en retour, de bonnes affaires et de grosses

commandes pour les capitalistes occidentaux. En outre, une collaboration étroite s'était établie avec le régime pour lui faire jouer le rôle de garde-frontières de l'Europe, empêchant le départ des candidats à l'immigration depuis les côtes libyennes et les jetant dans des camps de rétention.

Mais maintenant que ce régime est aux abois, l'enjeu pour les dirigeants occidentaux est de ménager l'avenir. S'ils se déclarent donc en faveur du peuple libyen et de ses aspirations à la

liberté, c'est bien pour pouvoir se présenter en amis du nouveau pouvoir qui émergera. Car ils voudraient désormais que celui-ci s'installe le plus vite possible et garantisse à son tour la stabilité, les affaires et donc les relations avec eux et leurs capitalistes.

Lorsque les dirigeants occidentaux évoquent l'idée d'une

intervention directe, de l'institution d'une « zone d'exclusion aérienne » ou lorsqu'ils envoient des porte-avions croiser au large de la Libye, il ne s'agit pas pour eux d'aider un peuple insurgé. Il s'agit d'affirmer leur présence, de proclamer dès maintenant que celui qui gouvernera demain la Libye devra compter, et collaborer, avec eux.

La vague de révolte qui secoue le monde arabe a débouché jusqu'à présent sur le départ de Ben Ali et de Mubarak et leur remplacement par des gouvernements dits de « transition démocratique », mais qui devraient sauvegarder l'essentiel de la domination, tant des possédants locaux que des grandes sociétés occidentales qui depuis des années prospèrent dans ces pays grâce à la misère des peuples. Les dirigeants occidentaux voudraient bien que le même processus se déroule en Libye, même si l'obstination de Kadhafi rend les choses plus difficiles.

Mais les travailleurs, les masses exploitées des pays arabes, qui sont entrées en lutte pour leurs droits démocratiques, mais aussi économiques et sociaux, ne pourront se contenter d'un changement d'étiquette sur la même domination. Et elles sont loin d'avoir dit leur dernier mot.

André FRYS



Kadhafi menait la guerre aux migrants, les gouvernements européens la commanditaient

Les dirigeants européens brandissent la peur de l'invasion d'immigrants venant de toute l'Afrique et profitant de la chute des gouvernements égyptien et tunisien, mais surtout de la situation en Libye. « Nous savons ce que pourraient être les conséquences de telles tragédies sur des flux migratoires devenus incontrôlables et sur le terrorisme », avait dit Sarkozy.

Fillon, dans le même sens, espère « éviter » des flux « incontrôlables » depuis l'Afrique du Nord. Et Guéant, le nouveau ministre de l'Intérieur, affirmant péremptoirement qu'il y aura « des flux migratoires importants », promet de « lutter contre l'immigration irrégulière ». Laurent Wauquiez, le ministre des Affaires

européennes, sollicite l'aide des autres gouvernements, parlant de : « 200 à 300 000 personnes qui, sur l'année, pourraient chercher à franchir la Méditerranée en direction de l'Europe ».

L'Italie est en première ligne, car les côtes libyennes et tunisiennes sont très proches et ses dirigeants tiennent le même discours. Le ministre des Affaires étrangères, Franco Frattini, a évoqué l'arrivée possible de « centaines de milliers de réfugiés », prédisant un « exode biblique ».

Déjà, en 2004, l'accord conclu

entre Kadhafi et Berlusconi avait bien avancé les choses dans ce sens. L'Italie promettait le versement de 200 millions de dollars par an sur 25 ans, soit 5 milliards en tout. En outre, à titre de compensation pour les dommages de l'époque de la colonisation italienne, Berlusconi avait promis d'investir quelques milliards, sans compter les 520 km de pipeline reliant la Sicile à la Libye, construit et géré par la société pétrolière italienne ENI, des milliards qui devaient ainsi revenir en grande partie à des capitalistes italiens. Depuis mai 2009, des patrouilles italo-libyennes surveillent donc les côtes libyennes. Le dernier accord avait prévu le financement par l'Italie de plusieurs centres de détention pour regrouper en Libye les migrants en provenance d'Afrique centrale.

L'Union européenne a conclu également des accords de ce type. Avec d'abord un accord cadre en 2008 sur les migrations, puis une aide de 50 millions sur deux ans, toujours pour le rôle de garde-frontières des mers assigné au régime de Kadhafi.

Le gouvernement italien s'est félicité de cette politique puisque le nombre d'arrivées de migrants est passé de 36 000 en 2008 à 4300 en 2010.

Il est vrai que la Libye était devenue pour nombre de migrants la dernière étape avant l'Europe. Sa proximité avec les côtes européennes, ses 4000 km de frontières, les difficultés pour passer ailleurs, en particulier par le détroit de Gibraltar devenu de moins en moins franchissable, y ont fait affluer des centaines de milliers de personnes, même si les estimations varient

considérablement.

Le Parlement européen s'est dit préoccupé par le traitement et les conditions de vie déplorables des personnes détenues dans les camps en Libye et les rapatriements massifs d'étrangers de la Libye vers leur pays d'origine dans des conditions n'assurant ni leur dignité ni leur survie. Un officiel italien décrivait en 2006 les centres de rétention libyens comme des camps « nauséabonds » où les clandestins ramassés étaient jetés « comme des chiens », des camps prévus pour 100 personnes mais qui en accueillait 650, sans la moindre hygiène.

Combien ont payé de leur vie leur désir de se rendre en Europe en espérant pouvoir y vivre dignement ?

Bertrand GORDES

Le gouvernement de Kadhafi et les étrangers

L'article suivant du *Pouvoir aux Travailleurs*, organe de l'UATCI – Union Africaine des Travailleurs Communistes Internationalistes – UCI – paru en novembre 2008 donne un aperçu de la façon dont le régime de Kadhafi traitait les immigrés présents sur le sol libyen.

« Au début de novembre 2008, les autorités libyennes ont procédé à des expulsions massives d'étrangers, notamment des immigrés venant de l'Afrique subsaharienne. Combien de personnes ont subi un tel sort ? Il est difficile de le savoir, même de façon approximative. Ce qui est sûr, c'est l'arrivée de 420 personnes en provenance de Tripoli dans des conditions lamentables et révoltantes. Ces immigrés étaient dans un état déplorable avec des habits souvent déchirés. Ils avaient des affaires qu'ils n'ont pas eu le temps ni la possibilité de récupérer, parce qu'on les avait emprisonnés dans des centres de rétention pour sans-papiers. D'autres n'ont pas eu le temps de prendre l'argent qu'ils possédaient.

La vie dans les villes de Libye est très dure pour les travailleurs immigrés d'Afrique noire. Tout d'abord le racisme quotidien règne de la part de la population arabe, ce que soit au travail ou que ce soit dans les quartiers. Pour la plupart des immigrés sans papiers, leur objectif premier est de chercher des moyens pour traverser la Méditerranée, pour aller travailler en Europe. Et en attendant, ils travaillent « au noir » dans le pays. Autant dire que dans ce cas, les patrons qui les embauchent ne le font qu'en payant des salaires de misère, et en plus ils ne les paient pas régulièrement. Ils savent que ces travailleurs sont vulnérables et disposent de peu de moyens de défense. Sur le plan du logement, ils vivent dans des conditions lamentables, dans des bidonvilles. Il ne fait pas bon vivre pour des immigrés en Libye. »

La voix des travailleurs continue de se faire entendre

En Tunisie, le troisième gouvernement provisoire a été annoncé le 7 mars par le Premier ministre par intérim, Caïd Essebsi. Selon ses déclarations, tous les anciens ministres ayant appartenu au parti RCD de Ben Ali en ont démissionné, ainsi que les deux ministres têtes de file de l'ex-opposition officielle : Ibrahim de l' Ettajdid, ex-parti communiste, et Chebbi.

La nouvelle mouture ne serait composée que de technocrates dont la feuille de route serait le rétablissement de la sécurité, c'est-à-dire du bon fonctionnement des activités dans le pays, et celui de l'économie. La police politique et la direction de la sûreté de l'État, hauts lieux d'organisation de la dictature, ont été supprimées par décret gouvernemental, même si cela ne met certainement pas fin aux activités de leurs hommes.

À la suite de ces annonces, le sit-in permanent qui se tenait place de la Kasbah à Tunis a été levé. Mais rien n'est encore réglé quant aux revendications de la majorité pauvre de la population

• Grèce

Grève de la faim des travailleurs immigrés

En Grèce, où trois cents travailleurs immigrés mènent une grève de la faim depuis le 25 janvier, une centaine d'entre eux ont été hospitalisés à Athènes et à Thessalonique.

Leur mouvement a été annoncé par un communiqué dénonçant la surexploitation patronale, la répression policière et toute la propagande qui, avec

tunisienne.

Dans le bassin minier de Gafsa, où ont pris naissance les mouvements sociaux en janvier 2008, les sit-in qui duraient depuis six semaines auraient pris fin le 5 mars à Metlaoui et Le-M'dhila. Selon une agence de presse tunisienne, cela ferait suite à l'annonce par la Compagnie des phosphates de Gafsa de trois mille embauches en son sein, auxquelles s'en ajouteraient 1400 autres dans les sociétés spécialisées dans l'environnement et le boisement du bassin minier. En d'autres endroits, les manifestants continueraient cependant de bloquer le transport du phosphate. Aux dires d'un directeur du complexe minier, les manifestants réclament 17000 embauches destinées à faire vivre 17000 familles sans ressources, vivant dans le bassin minier. « À leurs yeux », remarque benoitement le directeur, faisant allusion au développement des mouvements sociaux à la suite des révoltes de Gafsa, ces emplois leur sont dus ».

Et comment ! De même qu'ils sont dus à tous les travailleurs précaires qui exigent enfin d'être embauchés, comme ceux

la crise, a fait d'eux des boucs émissaires, « coupables (...) de l'attaque lancée contre les salariés grecs par leur propre gouvernement ». Ils réclament la régularisation de tous les immigrés et des droits égaux à ceux des travailleurs grecs.

Dès le début, le ministre de l'Intérieur a répondu qu'il n'était pas question de régularisation

de l'hôtel Africa, au centre de Tunis, qui occupent les lieux, selon l'envoyée spéciale du quotidien économique *Les Échos*. À l'instar de nombreux employés dans d'autres hôtels, ils demandent la titularisation de 60 personnes en contrat précaire depuis des années. « On n'a rien dit pendant cinquante ans, dit un des grévistes, travaillant au room service. C'est maintenant l'occasion ou jamais de parler. » Des employés de Tunisie Télécom sont eux aussi en mouvement, depuis trois semaines, contractuels et embauchés, attendant, comme le PDG s'y était engagé sous la pression le départ de quelques dizaines de proches de l'ancien régime.

Ailleurs, salaires et conditions de travail sont à l'ordre du jour. Des patrons, d'entreprises tunisiennes ou françaises, s'inquiètent d'avoir à tenir compte, s'ils veulent voir leurs affaires reprendre, des revendications des travailleurs. « On a vu des demandes extravagantes d'augmentation de plus de 200 dinars pour des salaires de 250 dinars »

– 125 euros –, s'indigne « un proche des milieux d'affaires français ». Quant au directeur de l'Observatoire d'études géopolitiques, toujours cité par *Les Échos*, il constate la poursuite de la mobilisation ouvrière et assure craindre la désaffection des « investisseurs ». D'après lui, « le chaos menace en Tunisie. Des soviets se mettent en place dans les usines ! »

La dictature permettait à tous ces capitalistes d'exploiter sans vergogne, directement ou indirectement, des centaines de milliers de travailleurs qualifiés ou non, et payés avec des salaires indécents. Que les travailleurs et les chômeurs mettent en avant leurs revendications propres, c'est la moindre des choses. Pour satisfaire celles-ci, cependant, ils devront, et ils le savent visiblement, ne faire confiance qu'à eux-mêmes et à leur mobilisation. Et tant que celle-ci se maintient, le patronat et ses défenseurs peuvent avoir des raisons de continuer à s'inquiéter.

Viviane LAFONT

• Chine

Des chiffres qui masquent mal le sous-développement

En marge du G20, les commentaires sur la Chine qui serait en passe de dominer le monde se sont multipliés. S'appuyant sur les résultats du produit intérieur brut chinois en 2010, dont la valeur a atteint l'équivalent de 4 264 milliards d'euros, ils affirment qu'elle aurait désormais détrôné le Japon comme deuxième puissance économique mondiale. Et de prédire qu'avec son rythme actuel de croissance, la Chine aura dépassé la puissance économique des États-Unis d'ici

dix ou douze ans. C'est faire un bien piètre raisonnement. Car ce que beaucoup oublient, c'est que si son produit intérieur global est imposant, avec 1,3 milliard d'habitants, la Chine est bien plus peuplée que les pays auxquels on la compare : dix fois plus que le Japon et cinq fois plus que les États-Unis. Ce qui fait que le revenu moyen d'un Chinois est neuf à dix fois inférieur à celui d'un Japonais. Et ce n'est pas parce qu'on nous montre des Chinois très aisés, circulant

dans des voitures de luxe ou se délectant de grands crus de Bordeaux, que la grande majorité de la population profite de cette croissance économique, et encore moins qu'elle vit bien. Dans les usines textiles ou électroniques, qui pour la plupart produisent pour le compte de multinationales occidentales, les conditions de travail sont inféctes et les salaires restent des salaires de misère. Sans parler de la misère des campagnes, ou des citadins que la privatisation de nombreux secteurs et la crise

ont réduits au chômage. En fait, en dépit de la croissance rapide de son économie, la Chine demeure un pays sous-développé soumis à la domination du marché mondial. Un sous-développement dont les puissances impérialistes, qui ont pillé ce pays durant des décennies et qui continuent à le faire en exploitant les ressources naturelles et la main-d'œuvre chinoises, portent l'entière responsabilité.

Roger MEYNIER



• Côte d'Ivoire

La population face à la montée de l'ethnisme et de la xénophobie

En Côte d'Ivoire, les affrontements entre les partisans du président sortant Laurent Gbagbo et ceux d'Alassane Ouattara, donné vainqueur aux dernières élections présidentielles, sont en train de tourner au bain de sang entre communautés, notamment dans Abidjan et sa banlieue. Quant aux Forces de défense et de sécurité gouvernementales, elles n'hésitent pas à tirer sur les rassemblements ou sur les manifestations de femmes qui se tiennent un peu partout, faisant de nombreuses victimes.

Sur cette situation de plus en plus dramatique, et les problèmes qu'elle pose à la population, nous livrons quelques témoignages de nos camarades de l'Union Africaine des Travailleurs Communistes Internationalistes

« Si tu ne connais pas le quartier, c'est que tu es rebelle »

• Un taximan Dioula qui m'a conduit au boulot ce matin, avant le massacre des femmes à Abobo (commune située au nord d'Abidjan, où Ouattara compte de nombreux partisans), m'a dit : « J'habite à Yapougou (autre commune de l'agglomération d'Abidjan), mais je ne me sens pas du tout en sécurité là-bas. Je dis ce que j'ai vu de mes propres yeux, dans mon quartier. Ils ont mis de l'essence sur la tête de deux personnes et y ont mis le feu. Est-ce que ça, c'est l'homme ? (...) L'une des deux personnes n'avait fait que demander son chemin. Les jeunes ont dit : Si tu ne connais pas le quartier, c'est que tu es rebelle. La deuxième personne, un tireur de pousse-pousse, avait un grigri attaché sur son bras, mais qui n'a pas de grigri ? Est-ce qu'on est pour autant un rebelle ? Ce que je crains maintenant, c'est un retour de bâton au cas où le camp Ouattara l'emporte. Je pense que là où on est maintenant, il y aura trop de morts. Les gens voudront se venger de toute la haine qu'ils ont subie. »

J'en ai bavé avant de trouver un véhicule pour me rendre à Abobo. Les Dioula (ethnie de Ouattara) ont pris tout le coin et ont érigé des barricades partout. Ils te disent « Salamalékoum ». Si tu ne sais pas répondre, tu passes de l'autre côté. Ils ont des machettes et n'hésitent pas à en user. Dans tous les cas, ils te demandent de présenter ta pièce d'identité et le racket est de règle. Deux fois, ils m'ont pris mon portable, deux fois j'ai été obligé de négocier pour le racheter.

• Un cadre Abéy, ethnique d'Agboville, a été tué par un Burkinabé. En représailles, les Abéy ont immolé un responsable de la communauté burkinabée.

• Affrontements à Koumassi : les partisans de Gbagbo sont allés demander du renfort au camp commando (gendarmes) de la ville. Ces derniers ont refusé d'intervenir. Il semblerait qu'à l'entrée du camp ils ont érigé un drapeau blanc, pour signifier leur neutralité. Il paraît qu'il en est de même pour le camp commando d'Abobo.

Bâtons, machettes et chaînes

• Depuis trois jours, il est impossible de faire 200 mètres dans certains quartiers sans traverser des barrages de jeunes sans travail, de partisans de Gbagbo, où les véhicules subissent une fouille en règle. Ils sont armés de bâtons, de machettes, de chaînes, etc. Ils n'hésitent pas à demander de l'argent « pour acheter de l'eau à boire ». Imaginez la circulation aux heures de pointe ! Les flics ne sont pas gênés pour dresser, eux aussi, leurs barrages pour racketter.

• Yapougou Sicogi est un bastion du pouvoir en place. Pour rentrer dans le quartier, ma cousine doit traverser treize barrages qui sont distants d'à peine 100 mètres, c'est dire que ceux du barrage suivant voient très bien que tu as déjà été contrôlé. Mais ce sont à chaque fois des fouilles, aussi bien du véhicule que des pièces d'identité. Et à quelques-uns, il faut donner de l'argent.

• De jour comme de nuit, on entend des rafales de Kalachnikov, ainsi que des détonations d'armes lourdes. (...) Des dizaines de milliers de gens fuient la commune d'Abobo. (...) Dans cette atmosphère d'exode massif, les véhicules de transport qui assurent encore la ligne sont insuffisants. Le prix a aussitôt grimpé, passant de 200

à 500 francs CFA. La grande majorité est à pied.

Des vagues de gens sur les routes

• Les vagues de gens qui déménagent ne finissent pas. Mais maintenant qu'il y a des affrontements dans les autres quartiers, beaucoup regrettent d'avoir quitté leur maison. C'est insoutenable et révoltant de voir toutes ces familles en train de marcher le long de la route. Les bagages sur la tête, les enfants qu'on traîne, et la fatigue. (...) J'ai aussi apprécié la solidarité : tout au long de la route, des familles ont mis des bassines d'eau où les marcheurs peuvent se désaltérer, et certains leur servent de l'eau.

• En attendant, tous les prix augmentent. La petite bouteille de gaz qui était vendue 1 800 francs CFA se vend 3 000 francs, celle de 12 kilos vendue 4 000 F se vend 6 500 F ou quelquefois 7 000 F, selon les quartiers. Le kilo de sucre est à 1 200 F au lieu de 500, le litre d'huile se vend 1 200 F, au lieu de 800 F. C'est la même augmentation pour un tas de tomates, d'oignons, de piments ou d'aubergines. Ne parlons même plus du poisson et de la viande. Si avant la crise post-électorale certains ménages n'avaient qu'un repas par jour, aujourd'hui, ce seul repas est devenu un luxe.

• Sida

Le profit avant les malades

Depuis les années soixante-dix, l'Inde fabrique des médicaments génériques, en particulier contre le sida. Ces médicaments reviennent et sont vendus nettement moins cher que ceux produits par les trusts pharmaceutiques occidentaux. Les laboratoires indiens ont du coup conquis une part importante du marché des pays pauvres et permis à de nombreux malades d'accéder aux soins.

Mais cette situation ne convenait pas aux trusts occidentaux, qui ont multiplié les démarches pour tenter de limiter les possibilités de production des laboratoires indiens.

En 2005, suite à une demande de l'Organisation mondiale du Commerce (OMC), le Parlement indien a donc voté une loi interdisant les copies de nouvelles molécules et obligeant les firmes indiennes à payer des royalties aux laboratoires occidentaux pour les médicaments plus anciens. Cela a déjà eu pour conséquence de rendre les médicaments récents inaccessibles aux populations les plus pauvres. Depuis 2008, les gouvernements de plusieurs pays européens ont bloqué des cargaisons de médicaments indiens en transit vers le Brésil, sous prétexte d'atteinte à la propriété intellectuelle. Enfin l'Union européenne, dans le cadre d'un « accord de libre échange » avec l'Inde, essaye d'obtenir de celle-ci qu'elle durcisse sa législation sur les autorisations de production de génériques.

L'organisation Médecins Sans Frontière (MSF) mène campagne sur cet aspect. Elle achète à l'industrie indienne 80 % des médicaments qu'elle distribue. Huit malades du sida sur dix dans le monde peuvent être ainsi traités grâce à ces médicaments à bas prix. Vouloir réduire la production indienne est véritablement criminel.

Les industriels indiens ne fabriquent pas ces médicaments génériques pour des raisons caritatives. Ils réussissent à faire du profit tout en produisant moins cher. Mais les trusts pharmaceutiques occidentaux ne se contentent pas de réaliser un profit équivalent, ils veulent bien plus. Et ils préfèrent priver de soins des millions de malades pourvu qu'ils puissent augmenter leurs bénéfices.

Ce serait la moindre des choses de vendre les médicaments vitaux, et même les autres, à leur coût. Ceux qui dirigent l'industrie pharmaceutique sont bien plus intéressés par la taille de leur portefeuille que par la santé des malades.

Jean POLLUS

Au sommaire de LUTTE DE CLASSE N° 134 (mars 2011)

• La vague de contestations dans les pays arabes

– Tunisie : la révolte confrontée à un pouvoir qui louvoie mais ne disparaît pas

– Égypte : Moubarak parti, la hiérarchie militaire reste au pouvoir

• Italie :

L'offensive antiouvrière de Fiat... et de tout le patronat

• République d'Irlande :

La classe ouvrière, victime « collatérale » des soubresauts répétés de la crise

• Derrière la crise de l'euro

Prix : 2 euros – Envoi contre cinq timbres à 0,58 euro



• Belgique

Après le rejet de l'accord salarial

Des directions syndicales qui refusent de mobiliser

En Belgique, le système de la « concertation sociale » prévoit tous les deux ans la négociation d'un « accord interprofessionnel » (AIP) entre le patronat et les syndicats. L'AIP fixe notamment le cadre de l'évolution salariale pour les environ 2,6 millions de travailleurs du secteur privé.

Début février, un projet d'accord était soumis favorablement par les directions syndicales à leurs structures. Mais à la FGTB (syndicat socialiste, 1,45 million de membres) il était rejeté à 75 % des votes. La CGSLB (270 000 membres) votait contre à 55 %. À la CSC (le syndicat chrétien, 1,7 million de membres) le projet obtenait une majorité « sans enthousiasme », avec 68 % des voix.

Ce qui ne passait pas était notamment « l'augmentation » de 0,3 % accordée par le patronat pour 2012, en plus de l'indexation automatique des salaires qui est très loin de suivre les prix. Beaucoup de délégués d'entreprise se voyaient mal défendre ce chiffre ridicule, alors que les grandes entreprises réalisent d'énormes profits.

L'autre gros point de désaccord, notamment parmi les employés, est l'alignement vers le bas du statut des employés vers celui des ouvriers. Les préavis de licenciement des employés seraient réduits, pour se rapprocher de ceux des ouvriers, diminuant d'autant ce que les employés peuvent toucher lors d'un licenciement. En contrepartie, le patronat renonçait – pour le moment – à réviser, à la baisse bien sûr, le calcul de l'indexation des salaires, déjà très théorique.

Devant le résultat de ces votes, les directions de la FGTB et de la CGSLB se sont résolues à des actions le vendredi 4 mars. Une série de manifestations locales et de grèves ont été décidées pour les grands centres industriels

du pays. Les jours précédant le 4 mars, on pouvait rencontrer des travailleurs qui se réjouissaient de la perspective de « manifester à Bruxelles », ensemble avec les travailleurs de l'autre communauté linguistique. Mais les appels à la mobilisation sont restés très confidentiels, et sans appel à une manifestation nationale.

Sous prétexte que la CSC n'appelait pas à la grève, et soi-disant pour ne pas faire une « promenade » de plus, la FGTB n'a proposé aux militants que des piquets de grève devant les entreprises, ou bien le blocage de zones industrielles.

La grève a été importante, y compris d'affiliés CSC, mais passive. Une majorité de travailleurs sont restés chez eux, certains tracts de la FGTB les y invitant même expressément. Quant aux militants, ils se sont retrouvés très dispersés, à bloquer à un petit nombre, pendant des heures, des ponts, des galeries marchandes, des ronds-points... confrontés à l'hostilité de petits patrons, d'indépendants, de gens pas au courant, de salariés inconscients... De quoi en refroidir pas mal!

À la fin de la journée, le Premier ministre annonçait que le gouvernement fédéral – censé ne traiter que les « affaires courantes » depuis sa démission il y a presque un an – ferait appliquer l'AIP. C'est la deuxième fois qu'un AIP est ainsi appliqué par le gouvernement à défaut d'un accord. Cela inquiète les directions syndicales bien plus que les réductions de salaires que pourraient subir les travailleurs, car leur rôle d'avocats de la classe ouvrière et d'intermédiaires est ainsi mis à mal.

Dans ce contexte, il n'est pas impossible que les directions syndicales finissent par mobiliser plus largement les travailleurs. Mais pour l'instant, pendant qu'elles hésitent, les conditions des travailleurs continuent à se dégrader, et la colère à s'accumuler lentement et sûrement...

Correspondant LO

• République d'Irlande

Les élections du 25 février: Les fauteurs d'austérité censurés

Comme l'avaient prévu les sondages, les élections du 25 février en Irlande se sont soldées par une déroute cuisante pour la coalition sortante du Fianna Fail et du parti des Verts.

Fianna Fail (« Guerriers d'Irlande »), le parti de la droite populiste nationaliste, a été au pouvoir pendant 61 ans depuis qu'il a formé son premier gouvernement, il y a 79 ans, en 1932. Depuis cette date, jamais il n'avait eu moins de

principaux partis.

Sans doute les grands bénéficiaires de la déroute de Fianna Fail sont-ils les deux principaux partis qui se situent sur sa gauche: le Parti Travailleiste, qui double pratiquement son score pour passer à 19,4 % des voix, et le Sinn Féin (nationalistes liés à l'ancienne Armée Républicaine Irlandaise d'Irlande du Nord) dont le score augmente de moitié pour atteindre près de 10 %.

Mais le fait de voter pour l'un de ces deux partis ne permettait pas d'exprimer un refus

Fine Gael et les travaillistes en vue de la formation d'un gouvernement de coalition. Car, comme tant de fois dans le passé, c'est la seule politique qu'ait le Parti Travailleiste. Qu'importe que Fine Gael soutienne les mesures d'austérité, voire propose de les aggraver! Tout au plus sortira-t-il de ces marchandages quelques aménagements de détail de ces mesures, pour permettre au Parti Travailleiste de se prévaloir d'une « bonne raison » de participer à une telle coalition.



39 % des voix dans une élection parlementaire.

Or, le 25 février, son score s'est écroulé à 17,4 % (contre 41,6 % en 2007), ce qui lui vaut de perdre les deux tiers de ses sièges. Quant à son acolyte le parti des Verts, il perd la totalité de ses six sièges.

De son côté, Fine Gael (Irlande Unie), l'autre parti de droite, qui se veut « moderniste » et pro-britannique, a obtenu 36,1 % des voix (contre 27,5 % en 2007) et formera le nouveau gouvernement.

L'électorat a ainsi sanctionné lourdement le dernier plan d'austérité (le 4^e en trois ans), que le gouvernement sortant avait adopté lors de son budget de décembre 2010. Mais c'est une sanction qui reste ambiguë du fait de la politique des

des mesures d'austérité, car l'un comme l'autre se sont bien gardés de faire campagne pour l'annulation de ses mesures – pas même pour celle de la baisse du salaire minimum, pourtant l'une des revendications des syndicats, bailleurs de fonds du Parti Travailleiste – et encore moins pour une politique visant à faire payer au capital les frais de sa crise.

En fait, aussi bien le Parti Travailleiste que Sinn Féin se sont surtout cantonnés dans une démagogie aux relents chauvins, dirigée contre l'acceptation par Fianna Fail du plan de « sauvetage » du FMI et de l'Union européenne de novembre dernier.

À peine le décompte des voix était-il terminé que des pourparlers se sont ouverts entre

Reste à savoir quelle sera l'attitude des directions syndicales sous ce nouveau gouvernement. Depuis novembre dernier, celles-ci n'ont pris aucune initiative, pour ne pas « gêner » la campagne travailliste. Mais quelques syndicats isolés ont quand même appelé les travaillistes à refuser toute coalition. Cela veut-il dire que ces syndicats vont proposer de nouvelles initiatives aux travailleurs, face à des mesures qui pèsent de plus en plus sur la classe ouvrière? Si ce n'est pas le cas, et en particulier si les leaders syndicaux choisissent de ne pas mettre les ministres travaillistes en difficulté, c'est des rangs des travailleurs eux-mêmes que ces initiatives devront venir.

François ROULEAU

• Le jugement contre la secrétaire générale de la CGT Martinique

Les possédants békés veulent se venger de la grève

Dans son jugement daté du 2 mars, le tribunal de grande instance de Fort-de-France a condamné Ghislaine Joachim-Arnaud, dirigeante de Combat Ouvrier et secrétaire générale de la CGTM, pour « provocation à la discrimination, à la haine, à la violence à l'égard d'un groupe de personnes, en l'occurrence les Békés, à raison de leur origine ou de leur appartenance ou de leur non-appartenance à une ethnie, une nation ou une race déterminée ».

Elle a été condamnée à 3000 euros d'amende et à verser 2000 euros à l'association Collectif Dom après la plainte de Jean-François Hayot, le représentant d'une des plus grosses fortunes de l'île.

Pourquoi? Pour avoir écrit sur le livre d'or d'une chaîne de télévision, à l'issue d'une émission, le slogan crié par des dizaines de milliers de travailleurs martiniquais pendant la grève générale de 2009 et affirmant que la Martinique n'appartenait pas aux profiteurs.

Ce jugement, pour les Békés (descendants des planteurs esclavagistes) et les possédants en général, est une façon de se venger de la peur panique qu'a provoquée dans leurs rangs la grève de 2009. Il se veut une

condamnation d'un prétendu racisme venant de Ghislaine Joachim-Arnaud et des travailleurs. Mais en condamnant une dirigeante syndicale fille d'un peuple issu de trois siècles d'esclavage et de colonialisme, ce jugement revient à encourager le racisme officiel représenté par la caste béké possédante et entretenu par le pouvoir colonial!

Car le racisme officiel, institutionnel, continue à exister en Martinique, cette vieille colonie française où tous les postes dirigeants ou presque sont occupés par des Blancs alors que la majorité de la population est noire ou de couleur.

En Martinique, le racisme de l'État colonial et des Békés possédants s'est exprimé de manière sanguinaire pendant des siècles. Pour ne citer que quelques exemples : en 1934 André Alier, journaliste communiste qui dénonçait sans cesse l'exploitation des Békés possédants, a été assassiné. En 1959, les forces de répression coloniales tuaient trois jeunes dans les rues de Fort-de-France à cause d'une simple altercation avec un Blanc. En 1961, elles faisaient trois morts lors de la grève des travailleurs de l'usine du Lamentin, et en 1974 à Chalvet deux travailleurs ont été froidement assassinés lors d'une grève de masse par les forces coloniales défendant la

propriété des gros possédants.

Les possédants, exploiters de toutes couleurs, sont et resteront les ennemis irréductibles de ceux qui militent aux côtés des travailleurs. Quant à ces derniers, ils ont pour frères les Noirs, Indiens, Métis et Blancs, natifs ou pas de l'île, dès lors qu'ils se situent dans le camp des travailleurs et des pauvres, ainsi que dans celui des travailleurs français de l'Hexagone et du monde entier.

Ghislaine Joachim-Arnaud et ses avocats ont bien sûr fait appel de ce jugement.

Pierre JEAN-CHRISTOPHE



Une manifestation de soutien à Ghislaine Joachim-Arnaud

Le mercredi 3 mars, plusieurs dizaines de travailleurs et militants de la CGTM et du K5F (Collectif du 5 février), qui avait dirigé la grève générale de février 2009, ont accompagné Ghislaine Joachim-Arnaud au tribunal de Fort-de-France.

Banderole en tête, ils sont partis de la Maison des syndicats et ont défilé jusqu'au tribunal. Tous portaient un T-shirt avec l'inscription au recto : « Soutien à Ghislaine Joachim-Arnaud », et au verso le slogan pour lequel elle était traînée en justice. Plusieurs

dizaines d'autres travailleurs et militants attendaient le cortège devant le tribunal. Tous aussi crièrent le même slogan en pénétrant dans le tribunal et jusque dans la salle d'audience.

À l'énoncé du jugement condamnant Ghislaine Joachim-Arnaud, tous les manifestants se levèrent et crièrent dix fois plus fort la phrase incriminée en s'avancant devant les juges, lançant ensuite « À bas la justice coloniale ! » Lorsque Ghislaine voulut s'exprimer, les magistrats se levèrent et quittèrent la salle

sous les huées.

À la sortie du tribunal, Ghislaine prit la parole devant ses camarades et devant les caméras. Puis un cortège d'une centaine de travailleurs reprit le chemin vers la maison des syndicats, où se tint un meeting. Tous les présents affirmèrent leur résolution de faire en appel un procès encore plus retentissant à l'échelle antillaise, française et internationale, accompagné d'une mobilisation décuplée.

Marianne TIBUS

• Guadeloupe

Acharnement contre les militants syndicaux

L'Union Générale des Travailleurs de Guadeloupe (UGTG), dans un communiqué, dénonce la répression qui frappe de nombreux militants. Elle confirme que l'État et les possédants sont bien décidés à se venger de la mobilisation et de la grève générale de 2009.

En voici quelques extraits :

« Le 14 septembre 2010, l'ensemble de la salle d'audience, y compris la prévenue Régine Delphin, déléguée syndicale de l'Union des employés du commerce-UGTG, est évacuée à la demande du président du tribunal, qui refuse à notre

camarade le droit légitime de s'exprimer en créole. Elle est condamnée, sans avoir pu se défendre, ni son avocat plaider, à un mois de prison avec sursis et plus de 10000 euros d'amende (...) pour des faits liés à la mobilisation des salariés de la Sodimat qui exigeaient l'application de l'accord signé en février 2009.

Charly Lendo et José Naejus, dirigeants de l'UGTG et de l'Union des travailleurs de l'hôtellerie et de la restauration (UTHTR), sont convoqués devant le tribunal de Basse-Terre. À l'audience, le président, visiblement embarrassé, fait remarquer la faiblesse de l'accusation. Pourtant nos

camarades, reconnus innocents dans cette affaire montée de toutes pièces par la direction de l'hôtel, la gendarmerie et la préfecture, sont condamnés à 1000 euros d'amende pour avoir refusé de se soumettre à un prélèvement ADN.

Charlie Lendo et Tédycoupin, dirigeants de l'UTHTR-UGTG, sont convoqués devant les tribunaux à la demande des patrons de l'hôtellerie qui se plaignent d'avoir été menacés dans le cadre des négociations annuelles obligatoires. Une simple plainte du patron du Groupement des hôteliers de Guadeloupe aura suffi. (...)

Gabriel Bourguignon, secrétaire général de

PUTAS-UGTG et dirigeant de l'UGTG, qui a déjà passé un mois en captivité sans procès en 2002 (...), est à nouveau convoqué devant les tribunaux ainsi que Michel Madassamy dans l'affaire dite Texaco-Sara.

Rappelons aussi l'information judiciaire ouverte par le parquet à l'encontre d'Élie Domota, secrétaire général de l'UGTG et porte-parole du LKP, pour incitation à la haine raciale et extorsion de signature.

Ce sont aussi dix jeunes de Petit-Canal emprisonnés un mois sans procès car soupçonnés, sans aucune preuve, d'être à l'origine d'un incendie durant le mouvement de 2009.

(...) Les avocats qui défendent l'UGTG sont eux aussi menacés. C'est le cas de maître Sarah Aristide qui a fait l'objet de menaces, d'intimidation et d'agression, et qui a même été sauvagement molestée par des gendarmes le 22 octobre 2010, alors qu'elle tentait de rentrer dans le Palais de justice pour assurer la défense de Charly Lendo. »

Lutte Ouvrière s'associe à l'UGTG pour dénoncer cet acharnement de la justice et des possédants, et réaffirme sa solidarité avec tous les travailleurs qui, en Guadeloupe comme ailleurs, luttent pour la satisfaction de leurs revendications.

• Hôpital Joffre-Dupuytren – Draveil (Essonne)

Les promesses de Georges Tron... et la réalité

Joffre et Dupuytren, à Draveil, sont deux hôpitaux de l'AP-HP (Assistance publique-Hôpitaux de Paris) spécialisés en gériatrie. Dans le cadre de sa politique de réduction des coûts, la direction des hôpitaux parisiens a décidé de fermer le site de Joffre en 2014, le personnel devant être reclassé à Dupuytren, où deux bâtiments baptisés Castor et Pollux seraient construits. Du moins est-ce ce que l'AP-HP et les syndicats avaient négocié.

Tout en justifiant la fermeture de Joffre au profit d'une opération immobilière, le député-maire de Draveil, Georges Tron, qui est aussi secrétaire

d'État à la Fonction publique, avait juré que les emplois seraient maintenus. Il avait même reçu le soutien inattendu de la CGT, principal syndicat de l'hôpital!

Après plusieurs alertes qui ont chaque fois mobilisé le personnel et provoqué des manifestations, l'AP-HP a annoncé que finalement elle renonçait à construire la tour Castor. Cela induirait la suppression d'au moins 240 postes. En tout cas c'est ce que craint le personnel, qui a manifesté à l'appel de l'intersyndicale le 17 février dans les rues de Draveil, et le 24 en organisant une opération escargot entre l'hôpital et la

préfecture de l'Essonne à Evry.

Georges Tron, habituellement si bavard sur les médias, est maintenant aux abonnés absents. Il est vrai que la mise

en échec des projets de suppressions d'emplois dépendra de la mobilisation du personnel... et pas de son blabla.

Correspondant LO



• Argenteuil (Val-d'Oise)

« École morte » pour que vive l'école

Les inspecteurs d'académie et les recteurs sont actuellement en train de réduire les moyens alloués aux différents établissements scolaires: écoles, collèges et lycées. C'est le résultat de la décision de supprimer 16 000 postes à la rentrée prochaine, prévue dans le budget 2011 de l'Éducation nationale.

À Argenteuil, dans le Val-d'Oise, les mesures envisagées risquent de se traduire par la suppression de dizaines de

postes, et par un non-remplacement plus systématique encore des enseignants absents, que supporte en particulier l'enseignement primaire. Il y aura nécessairement une hausse nette des effectifs dans les classes, y compris dans les zones dites d'éducation prioritaire, où ils étaient limités à 26 dans les collèges, à 24 ou 30 dans les lycées selon les sections, professionnelles ou générales. L'inspecteur d'académie vient d'ailleurs de

confirmer que ce qui est prévu pour les lycées s'appliquera également aux collèges. « Il n'y a plus de lycée en éducation prioritaire. Ils passent sous le régime général », a-t-il précisé.

À Argenteuil, la réponse a été nette et vigoureuse. Jeudi 3 mars, il n'y avait pratiquement pas classe dans les établissements publics de la ville, maternelles, primaires, collèges et lycée. Les parents d'élèves avaient répondu massivement à

l'appel « école morte » lancée par la FCPE, en n'envoyant pas leurs enfants en classe. La manifestation qui a suivi a connu également un vif succès puisqu'elle a réuni 800 personnes: des enseignants, des élèves et des parents. De telles protestations connaissent le même succès dans de nombreuses autres localités.

Correspondant LO

• SNCM – Marseille

Les marins continuent leur grève

La grève des marins de la SNCM, débutée il y a plus d'un mois à l'appel de la CGT et du SAMMM, le Syndicat autonome des marins de la marine marchande, se poursuit. Le résultat des négociations présenté à l'assemblée générale n'a pas été accepté.

Les syndicats demandent la réunion d'une table ronde avec l'État, qui détient 25% des actions de l'entreprise privatisée. Le directeur de la SNCM n'est pas d'accord car, dit-il, c'est Veolia qui dirige; et diriger, ce n'est pas partager avec un tiers.

Mardi 8 mars après-midi, des chaloupes des navires de la SNCM ont été mises à l'eau et ont bloqué les passes du port, empêchant le navire *le Kalliste*, de la Compagnie méridionale de navigation, de partir.

Les marins pensent que Veolia ne veut pas respecter les engagements pris lors de la privatisation et qu'il veut démanteler la compagnie. Ils craignent que la suppression d'un navire, sur les dix de la compagnie, ne soit que le signe annonciateur de suppressions d'emplois.

Correspondant LO

• Hausse des tarifs du gaz

Tout pour les bénéficiaires de GDF-Suez

L'annonce de la hausse du prix du gaz de 5% le 1^{er} avril (ce qui fait en tout 20% en un an) a précédé de peu la publication des bénéfices du groupe GDF-Suez. Celui-ci a réalisé 4,6 milliards de profits en 2010, soit 3,1% de plus que l'année précédente, mais sans rattraper

encore le niveau d'avant la crise, de 6,5 milliards d'euros en 2008.

Mais le groupe GDF-Suez fait tout pour retrouver ce niveau, en particulier en augmentant le prix de vente du gaz. Il n'a pas le droit de le faire seul, il faut l'accord du gouvernement,

car l'État conserve une participation dans le capital de GDF et celui-ci doit s'en tenir aux tarifs dits « réglementés ». C'est donc avec l'accord du gouvernement qu'ont eu lieu toutes les augmentations passées.

À chaque hausse des tarifs on nous ressort le même refrain:

les prix du gaz sont indexés sur ceux du pétrole, lequel ne cesse d'augmenter, et GDF doit répercuter son prix d'achat sur le prix de vente. C'est sans doute vrai, mais on ne nous dit jamais à quel prix GDF achète effectivement son gaz aux fournisseurs. Et il faut croire qu'il réalise une

belle marge au passage, sinon comment expliquer ces plantureux bénéficiaires?

Les millions d'utilisateurs du gaz vont donc, une fois de plus, contribuer à enrichir GDF-Suez et ses actionnaires.

André VICTOR

• La « prime à la casse » des vieilles chaudières

Le cirque des « certificats d'économie d'énergie »

Pour faire passer la pilule de la hausse du gaz, Eric Besson, recyclé depuis peu en ministre de l'Industrie, a annoncé qu'il y aurait une « prime à la casse » pour le remplacement des chaudières anciennes de plus de quinze ans.

Ladite prime se monterait de 100 à 250 euros selon les modèles, ce qui fait peu quand on sait que la plupart des chaudières coûtent plusieurs milliers d'euros... hors installation.

Mais cette déclaration a provoqué la fureur des vendeurs de chaudières au fioul, concurrents

des gaziers. En effet la prime à la casse ne sera pas payée par l'État, mais par GDF-Suez, qui est tout de même une firme privée. Et les chauffagistes du fioul sont mécontents qu'un ministre se fasse le représentant commercial des gaziers.

Autres mécontents, les patrons des hypermarchés Auchan, qui viennent de lancer une campagne Éco Énergie pour favoriser la vente de leurs propres chaudières, avec des primes bien supérieures à celles de GDF-Suez, allant jusqu'à 400 euros pour une chaudière

au fioul et 504 euros pour une chaudière à gaz à condensation!

Pour GDF-Suez, le fait de favoriser l'installation des chaudières à gaz contribue à fidéliser des clients. Quand on a une telle chaudière, on est bien forcé d'acheter du gaz pendant de longues années.

Mais il n'y a pas que cela. Depuis 2006, à la suite des décisions du protocole de Kyoto, il existe un système (européen) pour que les fournisseurs d'énergie (gaz, fioul, électricité) incitent à faire des économies, en améliorant l'isolation des

bâtiments, en installant des chaudières moins gourmandes, etc.

Ces actions diverses donnent droit à des « certificats d'économie d'énergie » et chacun des acteurs de l'énergie (par exemple EDF ou GDF-Suez) doit obtenir le maximum de ces certificats, sinon il se voit obligé de payer une pénalité à l'État de 2 centimes d'euros par kWh manquant par rapport à un quota fixé à l'avance. Du coup, dans certains services d'EDF et de GDF, des commerciaux sont obligés de se livrer à une chasse

à ces « certificats »!

La « prime à la casse » que va verser GDF-Suez à chaque vieille chaudière remplacée lui sera comptée à son actif comme « certificat d'économie d'énergie ». Il se peut que dans cette opération la « prime » rapporte davantage à GDF-Suez qu'elle ne lui coûtera...

Et voilà comment GDF essaie de tirer la plus grosse épingle du jeu... en bénéficiant qui plus est de l'aide d'un ministre...

A.V.

• Imperial Tobacco – Riom (Puy-de-Dôme)

Grève pour les salaires

Dans cette usine (ex-Altadis) où se fabriquent 9 à 10 milliards de cigarettes par an, un mouvement de grève a éclaté pour revendiquer une augmentation de salaire de 3 % et un doublement de la prime annuelle.

Lors des négociations salariales, la direction ne voulait pas aller au-delà de 2 % d'augmentation. Puis elle a proposé 2,2 % alors que les dividendes des actionnaires ont augmenté, eux, de 17 %. Le DRH a annoncé que la prime annuelle serait augmentée sur six ans pour arriver à un équivalent de treizième mois, soit de 500 à 1 000 euros. Mais c'est là une promesse purement orale.

Les conditions de travail se sont fortement dégradées, surtout depuis deux ans, des pressions incessantes entraînant un stress grandissant, accidents de travail en augmentation,

harcèlement quotidien de la part des cadres. Ce n'est pas étonnant puisque les effectifs sont passés, depuis 2009, de 400 à 230, plus une quarantaine de CDD et d'intérimaires. Cela représente 160 emplois en moins pour assurer la même production.

Alors qu'elle avait démarré deux jours plus tôt dans les autres sites, au Havre et à Nantes, la grève a commencé à Riom, à l'appel de la CGT, lundi 28 février et a pris fin mercredi 2 mars après-midi.

Les ouvriers se sont mobilisés à une forte majorité. Observant un débrayage de trois heures par jour, ils ont maintenu jour et nuit un piquet de grève en se relayant. Pour tenir dans le froid, ils ont dégusté le barbecue au chevreuil!

Ils ont bloqué totalement la circulation des camions venus chercher les cartouches de cigarettes. Ce qui a perturbé en partie la production. Les chauffeurs arrivés d'Espagne, d'Italie ou

d'Europe centrale ont été bien accueillis par les grévistes, qui leur ont offert boissons chaudes et casse-croûte.

Mercredi 2 mars, en assemblée générale, les grévistes ont pris connaissance des propositions de la direction : 2,5 % d'augmentation pour tous, l'engagement de revoir les conditions de travail, par exemple en relâchant les pressions sur les cadences, et une prime de 100 euros pour couvrir les frais de transport. Au total, cela équivaut à 3,5 % d'augmentation. À la suite d'un vote à mains levées, ils ont donc levé le barrage et repris le travail.

Sans avoir obtenu tout ce qu'ils demandaient, ils ont réellement provoqué l'inquiétude de la direction, surprise de voir l'organisation de la grève. Les grévistes ont montré leur mécontentement et ont su se faire respecter.

Correspondant LO

• Thales Communication – Brive (Corrèze)

Des débrayages et un avertissement

Jeudi 17 février, les travailleurs de Thales Communication, à Brive, ont fait un premier débrayage pour les salaires. Les propositions faites au cours des négociations salariales sont inacceptables. L'augmentation minima pour les plus bas salaires est même inférieure de deux euros par rapport à l'an dernier. Plusieurs sites comme Colombes, Cholet étaient aussi dans l'action ce jour-là.

Les comptes sont vite faits, les actionnaires ont empoché presque 100 millions en 2010, ce qui fait plus de 18 000 euros par salarié. Suite à la mobilisation sur plusieurs sites de TCF, la direction annonce 0,2 % de plus et 35 euros brut minimum pour les plus bas salaires. Cela est ressenti comme une provocation, car c'est très loin du compte pour payer les factures de gaz, les pleins d'essence et les courses, dont les prix flambent.

Mardi 1^{er} mars, les travailleurs de Brive ont fait un

nouveau débrayage le matin à l'embauche. Braseros, café et croissants ont réchauffé l'ambiance et les discussions allaient bon train. Une délégation composée des délégués FO et CFDT, et d'un représentant par service désigné par l'assemblée générale, a été reçue par la direction locale. Un dialogue de sourds, la direction ne comprenant pas que les propositions ne suffisent pas.

À une nouvelle assemblée générale, la grosse majorité des présents voulait attendre que les

collègues de Colombes décident de la suite à donner avant de rentrer. À 11 heures, ils décidaient de participer à la journée du jeudi 2 mars. Une assemblée générale a eu lieu ce jour-là à Brive, alors que plusieurs sites de deux filiales (Thales Services et Thales Communications) se sont rendus en manifestation devant le siège à Neuilly où avait lieu une nouvelle réunion. Réunion où la direction a essayé de faire croire que Thalès a fait le maximum pour les salaires.

Il faudra d'autres coups de colère pour imposer des augmentations de salaire assez conséquentes pour pouvoir vivre correctement. Les travailleurs de Thalès n'ont pas dit leur dernier mot.

Correspondant LO

• La Poste Paris 11 Centre de distribution

Le tribunal administratif demande la réintégration d'une militante syndicale

Jeudi 3 mars, le tribunal administratif a donné raison à la CGT qui demandait la réintégration de la secrétaire de section syndicale CGT de La Poste – Paris11. Celle-ci était passée en conseil de discipline le 28 janvier. Menacée de trois mois de mise à pied, elle en était ressortie mutée d'office dans un autre centre.

Dans une lettre adressée à tous les travailleurs du centre, la direction présentait cette sanction comme « une mesure d'apaisement », puisqu'elle optait pour une sanction inférieure à la mise à pied, notre camarade ne perdant pas d'argent. En réalité, en provoquant le départ d'une militante syndicale active alors qu'une énième réorganisation est en cours dans le centre et après un mouvement contre les sous-effectifs, la direction voulait montrer qu'elle entend bien faire passer sa politique de suppressions d'emplois sans que les postiers et les militants syndicaux ne fassent de vagues.

En effet, l'attaque contre la secrétaire de la CGT était le dernier épisode d'une série commencée fin septembre dernier, à la suite de deux jours de grève contre les suppressions de postes et le sous-effectif constant, qui nous imposent des conditions

de travail de plus en plus dégradées.

La direction avait répliqué en s'en prenant aux grévistes, individuellement et collectivement. L'un se retrouva mis à pied en attendant la décision du conseil de discipline qui devait statuer sur son licenciement. La direction s'en prit ensuite à la secrétaire de la CGT, lui reprochant d'avoir défendu ce travailleur et organisant également contre elle un conseil de discipline. Puis une cinquantaine des grévistes de septembre reçurent un avertissement pour avoir débrayé, alors même qu'ils étaient couverts par un préavis de grève. La direction finit par retirer les avertissements mais maintint les procédures engagées contre nos deux camarades.

Malgré les mobilisations pour défendre ceux-ci, le premier se retrouva licencié et la secrétaire de la CGT mutée. Le 10 février dernier, une grève eut lieu pour dire notre refus de la voir partir. C'est finalement le tribunal d'instance, saisi en référé, qui a tranché pour sa réintégration à son poste de travail. Cela s'est su au cours d'un repas fraternel qui a réuni une trentaine d'entre nous autour de notre camarade, où chacun s'est réjoui que, cette fois-ci, la justice ait penché du côté des travailleurs.

Correspondant LO

• Cézus Chimie – Jarrie (Isère)

De l'argent, il y en a, dans les poches du groupe Cézus !

À Cézus Jarrie, filiale d'Areva, les travailleurs continuent leur mouvement de grève fractionnée, huit heures par semaine. Ils réclament toujours une augmentation de salaire de 3,5 % avec un talon de 65 euros, et ce depuis le 27 janvier.

Vendredi 4 mars, la colère était présente à leur assemblée générale car la direction de Cézus venait de faire savoir

que ses bénéfices nets se chiffraient, pour cette année, non pas à 7,5 millions d'euros comme elle avait dit précédemment, mais à 14,2 millions ! Elle a même eu l'arrogance de préciser que 14,1 millions avaient été immédiatement reversés aux actionnaires !

Alors le groupe Cézus peut et doit payer !

Correspondant LO



• Groupe Renault

OSS 117 ne répond plus

La rocambolesque histoire d'espionnage industriel supposé, lancée depuis plus de deux mois chez Renault au sein de son Technocentre de Guyancourt dans les Yvelines, semble faire long feu.

Chassés de l'entreprise début janvier, puis licenciés pour faute lourde, les trois hauts cadres étaient accusés par la direction d'avoir divulgué, contre rémunération déposée sur des comptes à l'étranger, des informations sur le programme des futurs véhicules électriques, dans lequel Renault déclare avoir investi 4 milliards d'euros.

L'affaire semble issue d'une lettre anonyme reçue fin août 2010 par le « comité de déontologie » de l'entreprise, cellule censée recevoir les délations de tout ordre. Une enquête interne – coût : 100 000 euros – avait été mise sur pied, mobilisant toutes les « compétences », dont celles d'un ancien membre de la DGSE, le contre-espionnage extérieur, avant d'être confiée aux « vrais » professionnels de la DCRI, le contre-espionnage intérieur, visiblement peu enclins à suivre la direction de

Renault dans cette histoire.

Sans doute mieux informé, le ministre de l'Industrie Besson avait aussitôt fait allusion à une « guerre économique » et à une « piste chinoise »... pour se rétracter deux jours plus tard. Puis le PDG de Renault, Carlos Ghosn en personne, affirmait au 20 heures de TF1 asseoir ses « certitudes » sur des « pistes multiples » et Patrick Pélata, son second, assurait à son tour détenir « une lettre tout à fait concrète ».

À présent, l'affaire semble quasiment dégonflée et les trois hauts cadres passent à la contre-offensive, déposant plainte pour « dénonciation calomnieuse » et évoquant une demande d'indemnités de compensation « à la hauteur de l'épouvantable préjudice subi ». Si de telles indemnités sont négociées et acceptées par le groupe, celui-ci n'aura aucun problème pour les payer, en y

consacrant une infime partie de ses trois milliards et demi d'euros de bénéfices de 2010, ou même de ses 12,8 milliards de « réserve de liquidités » ; quitte à prendre, au besoin, sur les comptes personnels du PDG ou du numéro deux.

En tout cas, parmi les employés, techniciens et ingénieurs du Technocentre de Guyancourt et les ouvriers des usines de fabrication, certains protestent par avance contre une éventuelle imputation de ces compensations financières sur la masse salariale : l'augmentation générale des salaires généralement accordée par

Renault à tous ceux qui lui fabriquent ses milliards est pour cette année de 1,7 %. Elle ne couvre même pas la hausse des prix, surtout arrivant après une augmentation symbolique de 0,7 % en 2010 et rien du tout en 2009 !

Par ailleurs, la mésaventure vécue par les trois hauts cadres licenciés sans preuve n'a pas dû peiner grand monde parmi les dizaines de milliers de travailleurs de Renault. Il n'est pas rare que l'un d'entre eux soit convoqué, mis à pied sans salaire puis licencié sans indemnités pour faute lourde, sous prétexte par exemple d'altercation avec un

chef d'atelier : la chose s'est encore produite récemment à l'usine de Flins, un travailleur ayant estimé qu'il n'avait pas à se laisser traiter comme un gamin en faute par un chef mal embouché. Mais en pareil cas il n'y a pas de journalistes présents, pas d'enquête ni de campagne pour le défendre, pas de grosses indemnités à la clé.

Alors, ce n'est pas seulement les trois cadres, c'est tous les ouvriers victimes de licenciements abusifs qu'il faut réintégrer.

Viviane LAFONT

• Renault Technocentre - Guyancourt (Yvelines)

Ça ne fait pas le compte

Jeudi 3 mars, à l'appel de quatre syndicats, 400 travailleurs du Technocentre Renault de Guyancourt ont fait grève une heure et participé à un rassemblement dans le hall central, faisant part de leur mécontentement.

Ensuite ils sont allés nombreux dans le hall de l'Avancée, où une délégation de chaque syndicat a été reçue pendant une demi-heure par des représentants de la direction. Celle-ci a justifié ses augmentations par des comparaisons avec l'Insee et les autres industries.

Le mécontentement est justifié. D'un côté, Renault annonce 3,5 milliards d'euros de

bénéfices et 12,8 milliards de trésorerie. De l'autre, Renault verse 1,7 % d'augmentation générale de salaire en 2011, après 0,7 % en 2010 et 0 % en 2009.

La prime d'intéressement est au rabais. Quant aux augmentations individuelles, plus de 50 % des salariés n'auront rien et 20 % des cadres seront en dessous des 1,7 % d'augmentation. Les salaires des femmes sont inférieurs à ceux des hommes pour les mêmes métiers.

Le PDG de Renault se satisfait des résultats de 2011. Pour une minorité, le PDG et les cadres dirigeants, les grands actionnaires comme les banques, c'est sûr, ils vont être satisfaits.

Mais pour la grande majorité des salariés qui conçoivent, développent et fabriquent les véhicules, des ouvriers aux ingénieurs, employés et techniciens, ce n'est pas la même chose. Face à l'augmentation incessante du prix du gaz (+ 20 % d'avril 2010 à avril 2011), des prix des carburants, des loyers, de l'alimentation de base, il n'est pas question de laisser notre pouvoir d'achat se dégrader.

À chaque augmentation des prix, les salaires doivent augmenter au même niveau. Les salaires doivent être indexés à la hausse réelle des prix, quitte à prendre sur les profits de Renault.

Correspondant LO

My name is Ghosn, James Ghosn

L'espionnage chez Renault semble faire « pschitt ». Les méchants Chinois n'auraient payé personne pour connaître... ce qu'ils savaient déjà.

Le contre-espionnage maison aurait confondu

Guyancourt avec Pearl Harbour, et les cadres avec Mata-Hari.

Le tort de Renault est peut-être d'avoir fait appel à James Ghosn 000...

Extrait du bulletin *Lutte Ouvrière Renault-Flins-Presses* du 7 mars 2011

• Pierre Le Goff – Saint-Fons (Rhône)

Les travailleurs se font respecter

L'entreprise Pierre Le Goff de Saint-Fons emploie 80 salariés et distribue des produits et matériels d'hygiène et de sécurité aux entreprises. Depuis des mois, la nouvelle direction crée un climat d'insécurité en exerçant des pressions sur les travailleurs pour qu'ils démissionnent (trois l'ont fait) et, quand cela ne suffit pas, en prenant prétexte de prétendues fautes pour les licencier (quatre l'ont été).

Alors mercredi 2 mars une vingtaine de travailleurs ont manifesté leur ras-le-bol de ces méthodes, suite au renvoi à domicile de l'un d'entre eux pour quinze jours. Les dirigeants, surpris par cette réaction, ont

expliqué avec condescendance qu'ils avaient mal communiqué, que cela allait changer et que, faute de revendication, il fallait reprendre le travail.

Si bien que les grévistes se sont retrouvés à plus d'une trentaine le jeudi 3 mars et ont revendiqué la levée des sanctions disciplinaires, des embauches, une prime de 150 euros, le paiement des jours de grève, le paiement des heures supplémentaires pour tous, ainsi qu'une hausse de salaire de 50 euros. Le patron accusa les travailleurs de changer de revendication comme de chemise, tenta de les diviser en limitant la prime aux magasiniers et agita la menace sur les emplois. Puis, pendant le week-end, il fit appel à une dizaine de cadres pour préparer les palettes de produits, mais



comme ils n'ont pas l'habitude du travail, ce fut sans grand succès.

Toutes ces manœuvres ont échoué. Et lundi 7 mars les grévistes étaient toujours une quarantaine et c'est réunis en

piquet de grève qu'ils prenaient les décisions. La direction a finalement accepté d'ouvrir des négociations.

L'entreprise, appartenant au groupe Pierre Le Goff, leader français dans ce secteur, dont

le principal actionnaire est une multinationale britannique Bunzl, a sans problème les moyens de payer et de conserver les emplois, au lieu de chercher à les supprimer en douce.

Correspondant LO

• Front National

Un parti radicalement antiouvrier

Parmi les commentaires suscités par la publication de sondages donnant Marine Le Pen en tête des postulants pour la présidentielle de 2012, on a entendu un fatras de contre-vérités. Entre autres, on entend dire que le Front National serait un parti ouvrier, le premier même ajoutent certains. Et les politologues livrent chiffres sur chiffres.

Que des salariés, des ouvriers votent pour le FN, certains depuis longtemps, d'autres plus récemment, c'est un fait. Mais ce qu'on ne peut pas dire de ce parti, c'est qu'il défende les intérêts du monde du travail, ni les revendications les plus immédiates, ni celles qui sont plus générales, pas plus qu'il ne défend, comme il le prétend, les travailleurs « français » qu'il essaye de dresser contre ceux qui ne le sont pas.

Toute l'histoire de ce parti en est l'illustration. Lors du mouvement contre la prétendue réforme des retraites de l'automne dernier, il était aux abonnés absents, ayant préféré mettre en berne son programme. En effet, au moment où les travailleurs étaient en lutte contre le report de l'âge de la retraite à 62 ans, on pouvait y lire, quelque temps auparavant : « Nous préconisons le retour à 65 ans de l'âge légal de la retraite, pour tenir compte de la réalité des parcours (entrées tardives sur le marché du travail, périodes de chômage...) après quarante annuités de cotisation.

Par ailleurs, nous donnerons la liberté aux Français de travailler au-delà s'ils le désirent. »

Ainsi encore, et jusqu'à une date récente, le FN dénonçait l'impôt sur la fortune, l'ISF, comme étant un « trompe-l'œil, davantage symbolique qu'utile, facteur de délocalisation des capitaux dans le cas de participations dans des entreprises à faible résultat ».

Récemment, Le Pen (père), président « d'honneur » du Front National, déclarait sur France-Inter : « *le Front National a toujours été (...) pour la réduction du nombre considérable de fonctionnaires dans notre pays* ». Effectivement, le programme du Front National affirme vouloir « diminuer le poids de l'État français, que ce soit au niveau des réglementations, mais aussi de ses

dépenses : non-remplacement des départs en retraite des fonctionnaires, privatisation de certains services, introduction du mérite ». Et fin février, Le Pen (la fille cette fois) dans un message s'adressait à ces mêmes fonctionnaires, sans bien entendu condamner la réduction des effectifs dans la Fonction publique, se contentant de conclure qu'elle se prononçait pour un « État fort ».

Aux fonctionnaires, elle propose un État fort ; aux travailleurs, elle offre un syndicalisme « libre ». Ce qualificatif accolé au mot syndicat évoque des syndicats d'autant plus inféodés aux patrons qu'ils sont indépendants des travailleurs. Ainsi le FN déclarait en 2006 : « *Alors qu'ils ne représentent que 5 % des salariés, on peut se demander comment*

les syndicats dits représentatifs ont autant de pouvoir, allant jusqu'à faire échec à la loi sur le CPE pourtant votée par une Assemblée nationale élue par le peuple. » Depuis, les positions du FN, soi-disant renouveau, n'ont pas changé. Il s'indigne de la situation minoritaire des syndicats. Mais il trouve légitime le pouvoir d'une minorité, bien inférieure à 5% : celle des grands patrons qui décident de tout.

Marine Le Pen continue donc à cultiver les préjugés, tout comme son père, et comme ces politiciens qui naviguent dans les eaux fangeuses du racisme et de la xénophobie. Cela lui permet de se donner à bon compte une allure radicale. Pour le monde ouvrier, en être dupe serait mortel.

Jean SANDAY



Le fantasme d'une arrivée massive de migrants en Europe agité par la droite et l'extrême droite

« *L'avenir des jeunes Tunisiens est en Tunisie et non dans notre pays* », a déclaré Claude Guéant, le tout nouveau ministre de l'Intérieur de Sarkozy. Ces propos pourraient être de Marine Le Pen, car le gouvernement chasse sur ses terres. Une façon crapuleuse d'user de démagogie contre les immigrants en profitant de la situation dans les pays arabes.

Guéant s'est félicité que sur 436 clandestins arrêtés en février dans les Alpes-Maritimes, pour la plupart des Tunisiens, 250 ont été reconduits en Italie. Et il a demandé aux autorités italiennes, en vertu des accords européens sur la surveillance des frontières, de retenir sur leur territoire les immigrants qui chercheraient à gagner la France.

Marine Le Pen, dans une surenchère dont elle et son parti sont familiers, a déclaré après Guéant que si le gouvernement de Kadhafi tombe, des « millions » d'immigrants arriveront peut-être en Europe demain. Et de réclamer « *qu'on repousse dans les eaux internationales les migrants qui voudraient rentrer en Europe.* »

À son tour, une députée UMP de Seine-et-Marne, Chantal Brunel, a essayé d'être encore plus brutale : « *Remettons-les dans les bateaux* », a-t-elle dit, déclenchant une polémique et étant finalement contrainte de s'excuser.

Les immigrants risquent leur vie en mer, ou dans leur pays, mais ce n'est pas le problème de ces politiciens qui ne valent décidément pas mieux les uns que les autres. Les préjugés dont ils se servent en divisant les peuples sont le seul vrai danger qu'ont à craindre les travailleurs de tous les pays.

Pierre MERLET

• Paris-Tripoli

1,5 million d'euros qui doivent sortir de quelque part

Samedi 5 mars les douaniers de l'aéroport parisien du Bourget ont saisi 1,5 million d'euros en liquide, dans un avion en provenance de Tripoli et affrété par les autorités libyennes. Outre Ziad Takieddine, l'homme qui convoyait l'argent, l'avion ramenait en France deux journalistes du Journal du Dimanche qui venaient d'interviewer le colonel Kadhafi en personne.

Ziad Takieddine n'est pas tout à fait un inconnu. Son nom est cité dans l'affaire de la vente des sous-marins au Pakistan, en 1994, des commissions versées à cette occasion qui se seraient retrouvées dans les caisses de la campagne

présidentielle de Balladur, de l'arrêt présumé du versement de ces commissions sur ordre de Chirac et de l'assassinat de onze salariés français au Pakistan qui en aurait découlé.

Si Ziad Takieddine nie toute participation à l'affaire des sous-marins, il se targue d'avoir, la même année, facilité la vente de frégates à l'Arabie saoudite et d'avoir touché 300 millions de francs pour ces bons offices. Le fait qu'il ait dû, selon ses dires, insister auprès de Chirac pour être payé et que les capitaux aient transité par une banque libanaise appartenant au président Hariri, ami de Chirac, n'est qu'une péripétie.

Il a également participé, en 2007, avec Guéant, désormais

ministre de l'Intérieur, à la libération des infirmières bulgares détenues en Libye. Ce n'était que la partie visible d'un marché qui comprenait également le voyage de Kadhafi en France et, surtout, l'achat par ce dernier des Rafale de Dassault. L'affaire ne s'étant pas conclue, on ne sait rien des commissions éventuelles touchées par l'intermédiaire.

Peut-être a-t-il encore joué ce rôle de « facilitateur » dans d'autres affaires, car son métier est de bien connaître et de mettre en relation les acheteurs d'armes, fussent-ils les pires des dictateurs, les marchands de canons et les politiciens français, dont la bénédiction, pas toujours gratuite, est indispensable à ce

type de marché.

L'utilisation de professionnels de la corruption, la complicité obligatoire des gouvernements, l'opacité des circuits financiers liés aux ventes d'armes sont à la mesure de la place des industriels français sur ce marché : dans les premiers !

Malgré les soupçons qui pèsent sur l'origine des billets arrivés au Bourget, la garde à vue du convoyeur de fonds a été de courte durée. Sans doute Ziad Takieddine a-t-il su convaincre les douaniers qu'il avait gagné la somme au Derby de Tripoli. À moins qu'ils aient reçu un coup de fil d'un témoin de moralité, aussi convaincant que haut placé.

Paul GALOIS